



Les domaines agricoles gaulois et gallo-romains de Prasville “Le Pilon” et “les Grandes Canettes”, du Ve siècle av. J-C au IIe siècle ap. J-C.

Diane Carron

► To cite this version:

Diane Carron. Les domaines agricoles gaulois et gallo-romains de Prasville “Le Pilon” et “les Grandes Canettes”, du Ve siècle av. J-C au IIe siècle ap. J-C. . 2016. hal-01258895

HAL Id: hal-01258895

<https://hal.science/hal-01258895>

Preprint submitted on 19 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

*Les domaines agricoles gaulois et gallo-romains de Prasville “Le Pilon” et
“les Grandes Canettes”, du V^e siècle av. J-C au II^e siècle ap. J-C.*

par Diane Carron¹

avec la collaboration de Laurent Fournier² et Sandrine Riquier³

Résumé : Le diagnostic réalisé en 2009-2010 sur la commune de Prasville a permis de reconnaître plusieurs installations humaines qui se sont succédées depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'à la fin du Haut-Empire en se déplaçant dans l'espace mais sans hiatus chronologique. La trentaine d'hectares sondés en deux lots de parcelles non continues sont occupés par neuf ensembles distincts consistant d'abord en cinq implantations gauloises de type agro-pastoral caractérisées par des habitats sur poteaux et des zones de stockage distribués tous les 100 m environ avec des zones vides entre elles correspondant sans doute aux surfaces mises en culture. Les quatre ensembles qui leur succèdent sont datés de La Tène finale et du Haut-Empire, matérialisés par plusieurs constructions maçonnées à la romaine et des constructions annexes. Les occupations antiques sont implantées entre deux axes routiers, l'axe Orléans-Chartres à l'ouest (actuelle RN 154) et un axe secondaire mis au jour à l'occasion de ce diagnostic à l'est et dont le tracé avait déjà été reconnu lors d'une intervention réalisée à Moutiers-en-Beauce.

Abstract: The diagnosis conducted in 2009-2010 on the Common Prasville allowed to recognize several human settlements that have followed since the end of the first Iron Age until the Early Empire by moving in space but without hiatus chronological.

The thirty hectares surveyed in two non-continuous batch plots are occupied by nine separate sets first consisting of five Gallic settlements agro-pastoral habitats characterized by the type of habitats and storage areas distributed approximately every 100 m with empty areas between them probably corresponding to surfaces under cultivation. The four sets that follow them are dated from the late La Tène and early Empire, materialized by several constructions in the Roman masonry and ancillary buildings. The ancient settlement are located between two highways, the axis Chartres Orléans-west (current RN 154) and a secondary axis seen during this diagnosis to the east and whose route had already been acknowledged during a procedure performed in Moutiers-en-Beauce.

Mots-clés : établissement rural, âge du Fer, Haut-Empire, Gaule, agriculture, archéologie préventive

Key words: farm, Iron Age, Early Roman Empire, Gaul, agriculture, preventive archaeology

¹ Titulaire de la responsabilité d'opération archéologique (INRAP) et EHESS UMR 8558 Centre de Recherches Historiques.

² Antiquisant, Inrap, laurent.fournier@inrap.fr.

³ Céramologue, Inrap, sandrine.riquier@inrap.fr ; UMR 8546 AOROC.



d'après le rapport de diagnostic : Carron D. avec la collaboration de Fournier L., Riquier S. et Soressi M. - *Les occupations laténiennes et antiques : Eure-et-Loir, Prasville, le Pilon, les Grandes Canettes*, rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2010, 160 p. (consultable au SRA Centre), reçu favorablement par la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique (CIRA) des 7-9 juin 2010.

1. Contexte d'intervention

1.1. Cadre d'étude

1.2. Modalités d'intervention et principe éditorial

2. Les sites repérés au lieu-dit "Le Pilon"

2.1. Stockage céréalier et habitats présumés de la première moitié du second âge du Fer

2.1.1. Ensemble 1 : du Hallstatt final à La Tène moyenne

2.1.1.1. *Un mobilier atypique dans la fosse F5.3*

2.1.2. Ensemble 2 : Hallstatt final - La Tène Ancienne / La Tène finale

2.2. Ensemble 3 : des bâtiments sur poteaux de La Tène finale

2.3 Ensembles 4 et 5 : les bâtiments maçonnés de tradition romaine

2.3.1. Ensemble 4

2.3.1.1. Les constructions de l'état 1 : transition Tène finale / époque gallo-romaine précoce

2.3.1.2. Les constructions de l'état 2 : survivance du parcellaire gaulois

2.3.1.3. Les constructions en bas de pente

2.3.2. Ensemble 5 : un site de stabulation ?

3. Les sites repérés sur le plateau de Prasville au lieu-dit "Les Grandes Canettes"

3.1 Exploitations rurales et agro-pastorales dispersées La Tène moyenne

3.1.1 L'ensemble 6

3.1.2. L'ensemble 7 : bâtiments à vivre et aire d'ensilage

3.1.2.1. *Une vaste aire de structures de stockage*

3.1.3. L'ensemble 8 : l'enclos fossoyé de la fin de La Tène C1-La Tène Tène C2)

3.1.3.1. *Description*

3.1.3.2. *Datation*

3.1.3.3. *Aménagements ultérieurs sur l'enclos*

3.1.4. Le second enclos fossoyé

3.3. Nouvelle voirie et implantation gallo-romaine précoce (ensemble 9)

3.3.1 L'axe de circulation

3.3.2. Les bâtiments sur poteaux

3.3.3. Les bâtiments maçonnés

3.3.3.1 Le bâtiment 11

3.3.3.2 Le bâtiment 14

3.3.3.3 Le bâtiment 12

3.3.3.4 Le bâtiment 15

3.3.3.5 Le bâtiment 13

3.3.4. Le parcellaire

3.3.4.1. Les fossés perpendiculaires au chemin gallo-romain

3.3.4.2. Axe parallèle au chemin gallo-romain (axe est/ouest)

4. Synthèse

4.1. Une occupation dense et prospère dès la Hallstatt final

4.2. Fixation des domaines et consolidation de l'activité humaine durant le Haut-Empire

1. Contexte d'intervention

1.2. Cadre d'étude

Le village de Prasville se situe dans la plaine de Beauce à 25 km au sud-est de Chartres ; le paysage actuel est fortement marqué par la céréaliculture pratiquée sur des limons de plateaux superficiels déposés sur le calcaire de Beauce. La seconde activité remarquable dans ce secteur est précisément l'extraction de ce calcaire menée par deux principales sociétés. Le diagnostic archéologique prescrit aux lieux-dits "Le Pilon" et "Les Grandes Canettes" répond au projet d'extension d'un site d'extraction par la Société des Matériaux de Berchères-les-Pierres (SMBP) à proximité de la RN 154. L'aire d'extension de la carrière prévoyait une surface totale de 31 hectares, non pas d'un seul tenant mais séparée en deux secteurs par une bande de 13 hectares correspondant à une réserve de sécurité de part et d'autre d'un oléoduc souterrain (Fig. 1).

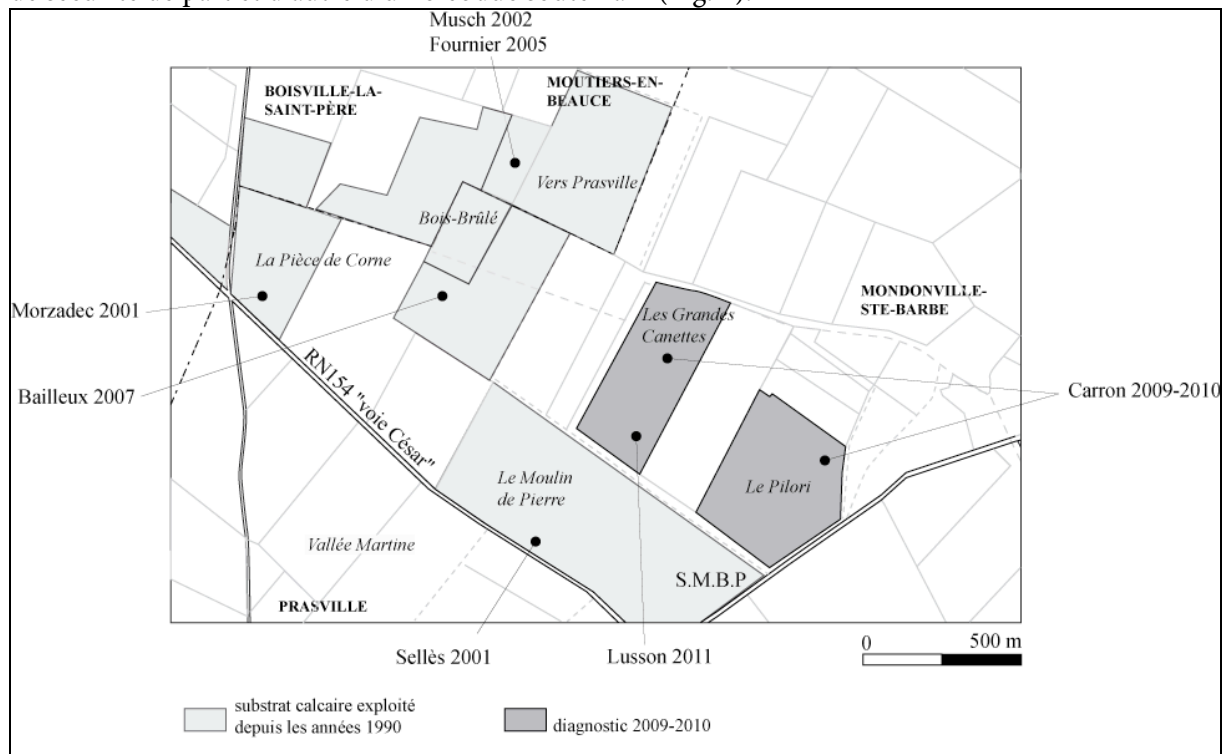


Fig. 1 : localisation des opérations archéologiques à Prasville à l'est de la RN154 (D. Carron)

La densité des sites découverts dans l'environnement immédiat de ces terrains depuis les années 1990 laissait présager une structuration de l'espace dès l'Antiquité à l'est de la voie romaine (RN 154). En effet, l'implantation originelle d'un site d'extraction et d'installations de concassages de la SMBP dans la parcelle voisine dite "Le Moulin de Pierre", avait motivé la prescription d'opérations archéologiques par l'AFAN (Sellès 2001 à la suite d'un diagnostic de P. Salé en 1996). En effet, les archéologues ont identifié un site d'extraction de calcaire en activité dès le Haut-Empire. Une partie des matériaux y était transformée directement, au moyen de fours à chaux trouvés en grand nombre sur le site, dont la datation s'échelonnent depuis la fin de la période augustéenne ou tibérienne jusqu'à la fin du II^e siècle, voire le début du III^e siècle. En outre, divers bâtiments dotés de caves et de celliers ont été découverts ainsi que d'autres équipements tel un balnéaire et un enclos funéraire datant de la première moitié du I^{er} siècle, lesquels indiquaient la présence d'un établissement résidentiel à proximité. L'implantation de ces vestiges laissait supposer une extension du site vers l'est, présomption confirmée par les indices de quelques maçonneries identifiables sur des photographies aériennes d'Alain Lelong sur les parcelles du "Pilon" et des "Grandes Canettes".

1.2. Modalités d'intervention et principe éditorial

Les terrains concernés correspondent au versant sud-est d'un vallon appartenant au bassin de la Conie orienté globalement nord-sud. La pente des terrains sur "le Pilon" est comprise entre 146 m et 134 m NGF. Le talweg repéré au sud est rempli de sédiments colluvio-alluviaux holocène d'une épaisseur modérée, de l'ordre d'1 m. Les limons de plateaux qui les recouvrent ont une épaisseur de 0,8 m environ. Au niveau des "Grandes Canettes" le relief est moins accentué, il consiste en une légère butte marquée à 147 m décroissant vers le nord-est et le sud-ouest à l'altitude de 144 m. Ici, la mise en place des limons de plateaux épais de 0,80 m, a pu être datée entre 35000 et 20000 BP grâce à la présence d'une lame à crête du paléolithique supérieur combinée à l'enregistrement d'agrégats de limons gris à structure polyédrique⁴.

Dans l'espace des parcelles du "Pilon", vingt-six tranchées linéaires ont été réalisées en septembre 2009 ; la surface diagnostiquée s'élève à 1,5 ha où 208 faits archéologiques ont été identifiés. Seules les trois tranchées méridionales n'ont révélé aucun vestige.

L'intervention au lieu-dit les "Grandes Canettes", différée après les récoltes, s'est déroulée durant l'hiver 2010 ; treize tranchées linéaires ont été implantées représentant 1,7 ha où 263 faits archéologiques ont été identifiés. Aucune tranchée ne s'est avérée négative toutefois, une zone de 2 ha au sud-ouest du terrain semble être dépourvue de vestiges (Fig. 2).

⁴ Les observations géologiques et lithiques faites par Céline Coussot, Marie Soressi et Marie-France Creusillet sont détaillées dans le rapport de fouille consultable au SRA Centre (Carron 2009).

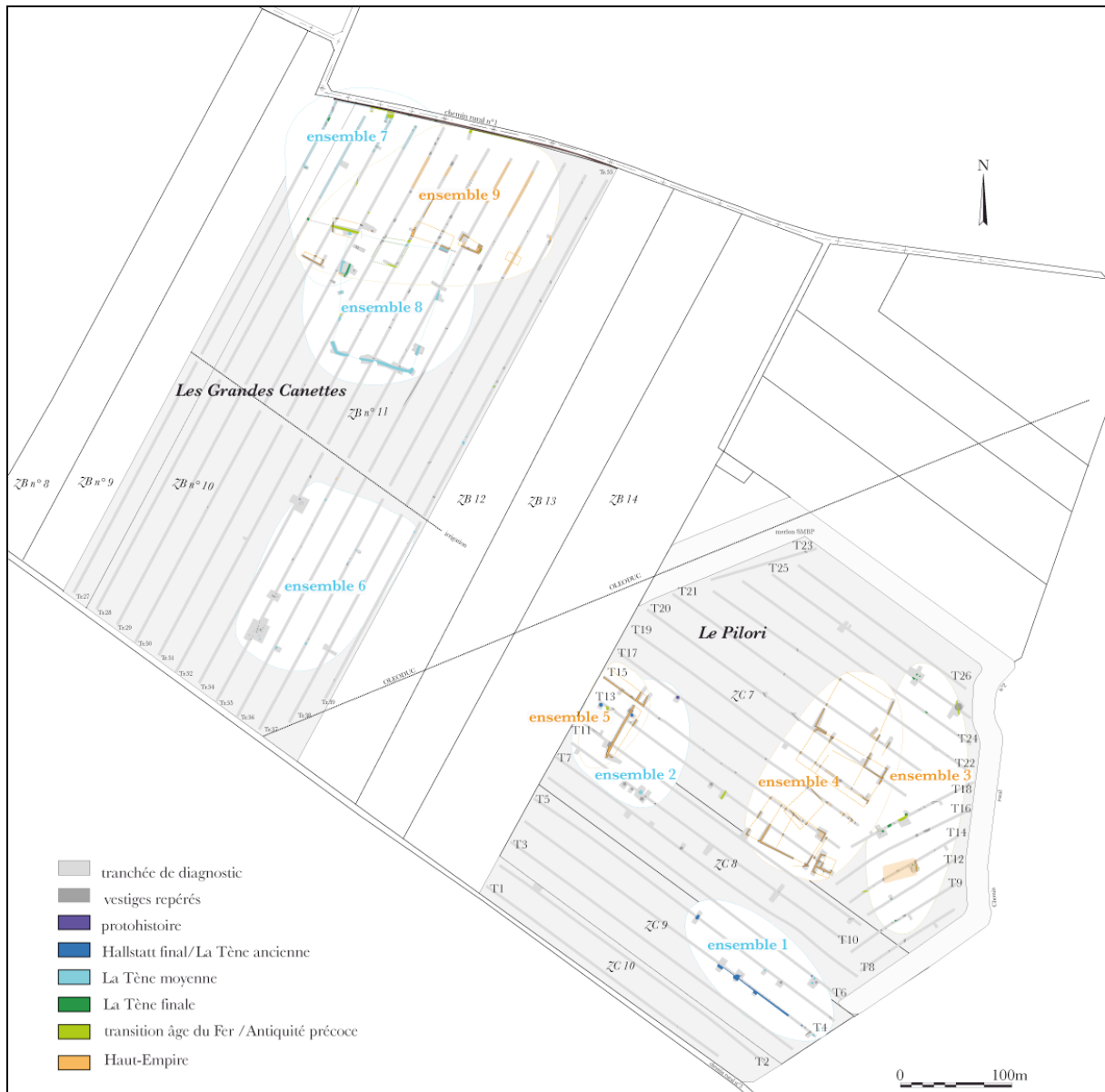


Fig. 2 : plan d'ensemble des vestiges découverts (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David Inrap et D. Carron)

La plupart des vestiges ont été reconnus sous la semelle des labours vers 0,30 m de profondeur et la surface des terrains était localement parsemée de tessons de céramiques indiquant un dérasement du niveau supérieurs des structures archéologiques, à l'exception toutefois, de l'emprise de l'ancien talweg où celles-ci étaient recouvertes par des colluvions de pente d'une puissance d'une cinquantaine de centimètres.

Pour faciliter la lecture et en raison de l'absence d'observations sur la bande de terre intermédiaire traversée par l'oléoduc, la description des vestiges respecte la partition topographique en deux grands ensembles que sont "le Pilon" et "les Grandes Canettes". Les faits sont numérotés de 1 à n

par numéro de tranchée⁵. La synthèse diachronique des apports de ce diagnostic sera discutée dans la dernière partie de l'article.

La présentation des résultats reprend la trame du rapport archéologique (Carron *et al.* 2010) et reste encore très générale du fait d'une lecture segmentée propre à l'exercice du diagnostic qui n'autorise pas une interprétation trop hardie. En dépit de cette imperfection, il est apparu intéressant de présenter ces premiers résultats dans leur globalité. D'une part, ils demeurent encore la seule source d'informations qui n'a pas pu être approfondie depuis la réalisation du diagnostic car, des cinq sites prescrits par le Service régional de l'archéologie sur ce lot de parcelles, l'aménageur n'a, à ce jour, poursuivi son projet que dans la zone décrite ici sous l'intitulé "ensemble 6" (Lusson 2011). D'autre part, ce secteur élargi à l'échelle de la commune, est assez bien documenté grâce à la conduite d'opérations de fouille citées en introduction, et complétées plus récemment aux lieux-dits "Vers Chesnay" (Bailleux 2010) et "Rougemont" (Muylder 2010), interventions qui ont livré des vestiges contemporains de ceux découverts au "au Pilon" et aux "Grandes Canettes".

La datation des structures décrites ici reste à dessein assez large car les structures ont été, dans le meilleur des cas, fouillées à 50 % ou plus simplement nettoyées en surface. Dès lors, l'échantillonnage de mobilier collecté pourrait ne pas être strictement représentatif. Les dessins des céramiques les plus représentatives présents dans le rapport seront intégrés dans un travail ultérieur.

2. Les sites repérés au lieu-dit "Le Pilon"

2.1. Stockage céréalier et habitats présumés à partir de 450 av. J.-C. (Hallstatt final/La Tène ancienne)

Les faits datés, pour les plus anciens, de La Tène ancienne, se répartissent en deux ensembles, distants d'un peu plus d'une centaine de mètres, occupant l'ouest et le sud des terrains (Fig. 3).

⁵ Par ex. F25.5 = le fait n°5 de la tranchée 25.

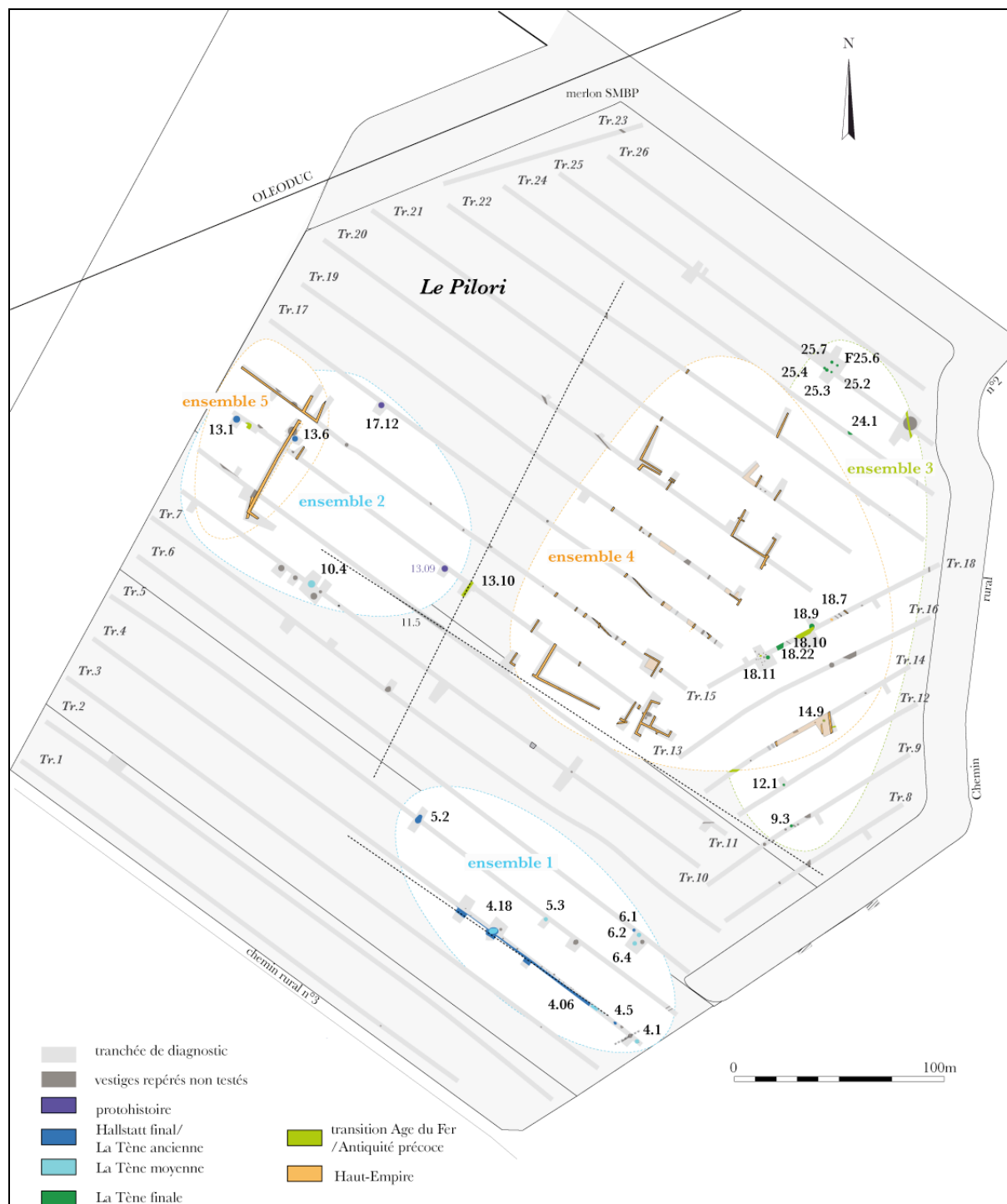


Fig. 3 : plan des vestiges gaulois au lieu-dit "Le Piloni" (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David Inrap et D. Carron)

2.1.1. Ensemble 1 : du Hallstatt final à La Tène moyenne

Il s'agit d'une trentaine de structures en creux de type fossé, fosse, ou silo distribués sur un peu plus d'un hectare (175 m de long pour environ 60 m de large) délimités au sud-ouest par un fossé, F4.6, et se poursuivant au sud hors de l'emprise du projet.

Le fossé F4.6 a été repéré sur plus de 50 m de long. Il est large de 2,30 m et creusé de 0,50 m jusqu'au calcaire (Fig. 3 et 4). Implanté sur un axe nord-ouest/sud-est, aucun angle n'a été perçu à cette étape de l'investigation. Cet axe diffère très peu de l'orientation cadastrale actuelle des terrains, il fournit un premier indice sur l'ancienneté de ce réseau.

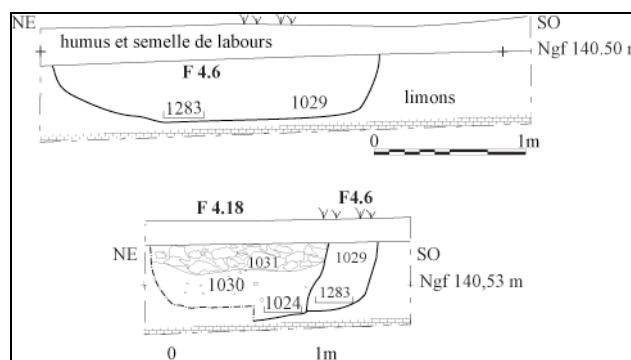


Fig. 4 : relevés de coupes dans le fossé F4.6 (D. Carron).

Deux sondages réalisés dans ce fossé n'ont livré ni mobilier archéologique, ni restes organiques ; ce tracé est toutefois antérieur à la construction de la fosse F4.18.

Celle-ci mesurait 3,80 m de long, 2,80 m de large et 1,10 m de profondeur ; le niveau d'abandon de cette structure est scellé par plusieurs pierres calcaires non équarries. Le comblement de cette fosse testée à 50 % est riche d'une cinquantaine de tessons de céramiques présentant des décors digités et incisés attribuables au Hallstatt voire à La Tène ancienne.

Le long du fossé et au nord de celui-ci, un alignement de onze creusements tenus pourrait matérialiser soit une palissade, soit une haie plantée dans le talus en avant du fossé ; aucun de ces creusements n'a livré de matériel datant.

La fosse F5.2 marque l'extrémité septentrionale de cet ensemble. Elle mesure 3,70 m de long, 2,20 m de large et 0,84 m de profondeur. Le creusement de cette fosse entamait la surface du substrat calcaire. Son comblement est constitué de colluvions. Après abandon de sa fonction initiale, elle a servi de dépotoir et plus de 250 tessons de céramiques, parmi lesquels un gobelet, un vase à fond ombiliqué peint à l'hématite et un fragment de panse à décor géométrique au graphite ont été mis au jour. Ce lot est attribuable au Hallstatt final (Fig. 5). Sont également issus du comblement de cette fosse, plusieurs fragments osseux de mammifères ainsi qu'un bois de cerf non massacré. Quelques fragments de torchis complétaient l'ensemble. Ils attestent la présence de construction qui n'ont pas été identifiées.

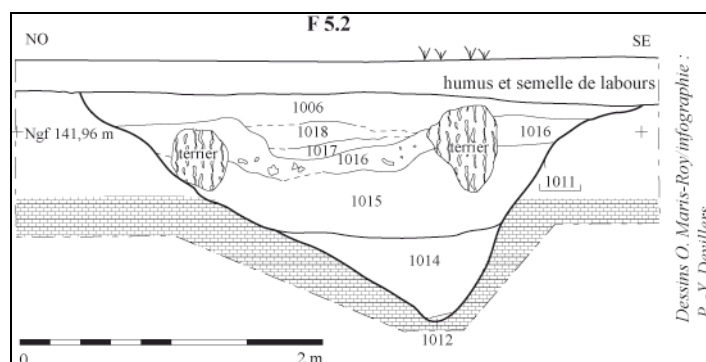


Fig. 5 : relevé de la coupe de F5.2 (O. Maris-Roy et P.-Y. Devillers)

À une quarantaine de mètres vers le nord, quatre fosses ont été repérées. Elles sont espacées d'environ 1 m. La fosse F6.1, fouillée à 50 %, mesure 2,80 m de diamètre pour 0,60 m de profondeur. Son comblement consiste en couches de limon argileux, plus ou moins charbonneux,

qui contiennent, à la base comme au sommet, des fragments de torchis. Plusieurs tessons d'un pot situliforme pouvant dater de La Tène B figuraient dans le comblement terminal de F6.1, ainsi que des restes de faune brûlée appartenant à un ovi-capriné. Le comblement sommital de F6.04 a livré, outre quelques restes fauniques, des fragments d'une jatte carénée, d'un pot à décor digité et d'un bol à panse ronde, ensemble d'objets daté de La Tène B.

À l'extrémité méridionale de l'ensemble 1, une série de quatre silos a été découverte, elle se poursuit hors emprise vers le sud-est. Le comblement sommital du silo F4.5 a livré quelques tessons du Hallstatt ou de La Tène ancienne ainsi qu'une petite plaque perforée en fer. Le silo F4.1 quant à lui mesurait 1,70 m de diamètre pour autant de profondeur et présentait un remblayage régulier combiné à l'érosion de ses parois. Le matériel céramique issu du sondage se situait dans la couche supérieure (Fig. 6) et consistait notamment en une jatte tronconique et une terrine à épaulement finement lustrée datant vraisemblablement de La Tène B2 (env. -375-275 av. J.-C.).

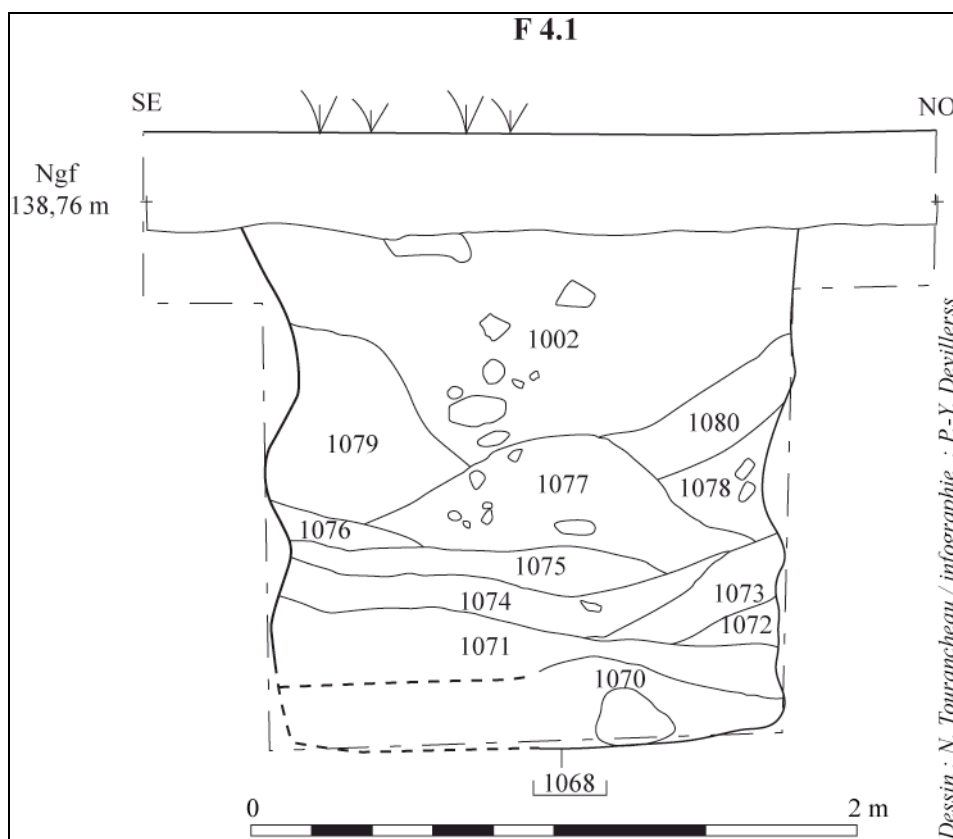


Fig. 6 : relevés du plan et de la coupe du silo F4.1 (N. Tourancheau, P.-Y. Devillers)

En outre, des restes fauniques (ruminants, suidés et oiseaux), des fragments de plaque foyère, de torchis et d'un creuset y ont été rejetés.

Enfin, au centre de l'ensemble 1, la fosse F5.3 s'est avérée atypique. Ses proportions n'ont rien de remarquable, 2,15 m de diamètre pour 0,36 m de profondeur, en revanche le mobilier présent dans son comblement est singulier. Il s'agit notamment des fragments d'un vase à décor estampé et d'un petit vase situliforme à base débordante attribués à La Tène B2-C1 (Fig. 7) et d'une attache d'anse de seau de table en fer.

2.1.1.1 Un mobilier atypique dans la fosse F5.3 (S. R.)

Le vase à décor estampé est, à ce jour, inédit. Le profil n'est pas complet mais il a cependant pu être restitué grâce à la présence d'un fragment de fond. Ce vase est modelé dans une pâte sableuse peu micacée, assez grossière. La surface interne est lissée, comme la surface externe. Le vase mesure environ 29 cm de hauteur, 20 cm de diamètre à l'ouverture pour un fond de 13 cm de diamètre. Il s'agit d'un pot à panse globulaire, dont la jonction entre le col et la panse est à peine soulignée. Le col est court et terminé par une lèvre torique. Le fond, peu surélevé, est annulaire.

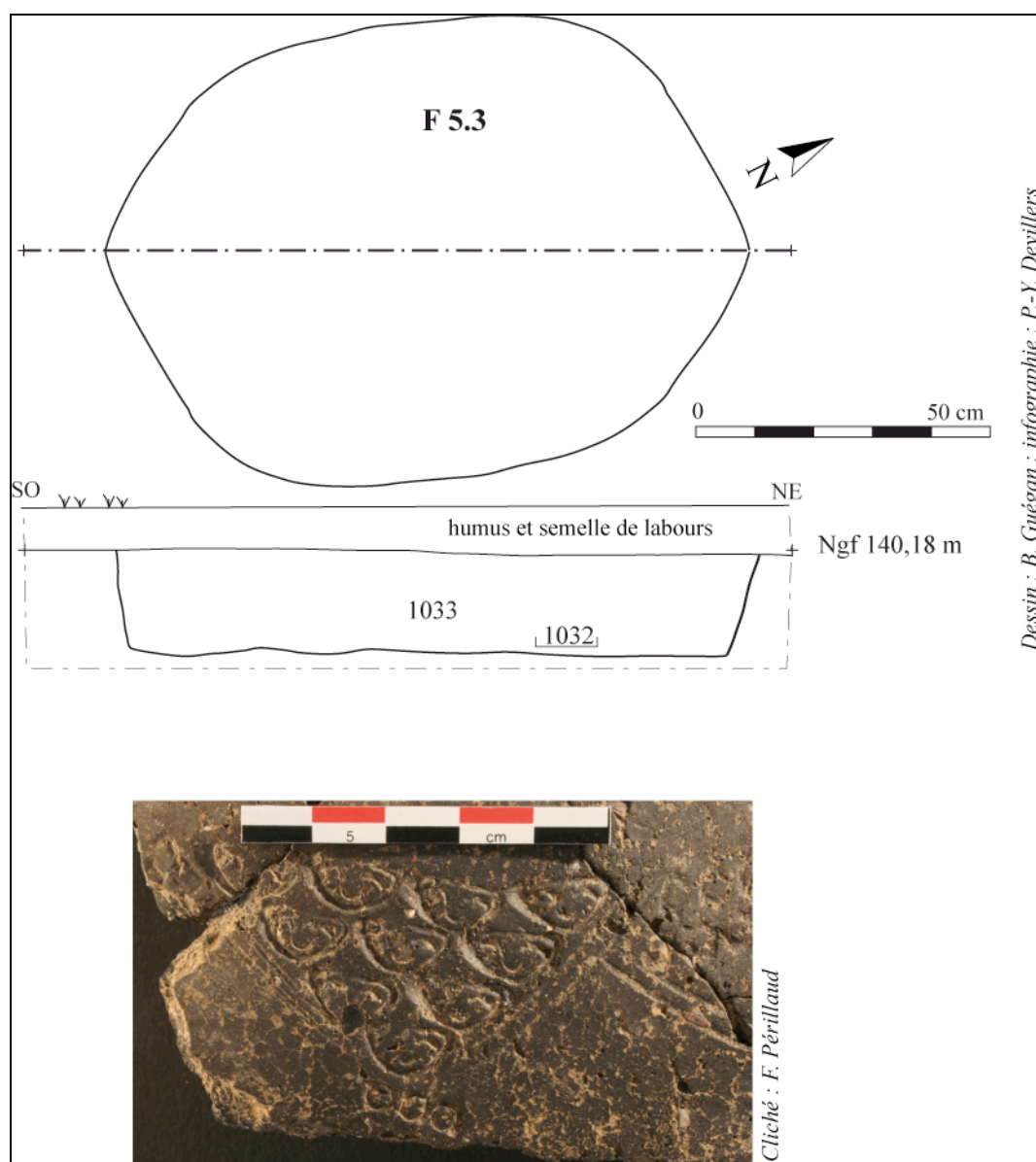


Fig. 7 : relevé de la coupe de la fosse F5.3 et photographie du vase à décor estampé (B. Guégan, P.-Y. Devillers et F. Périllaud)

Le décor estampé sur pâte fraîche est situé sur la moitié supérieure du vase, entre la base du col et le diamètre maximum de la panse. Un bâtonnet et deux poinçons ont permis la réalisation de ce décor. Le premier est un simple ocelle. Le second est plus complexe et plus original puisqu'il est de forme triangulaire à angle arrondi. À l'intérieur, trois petites virgules disposées en triangle confèrent à l'ensemble l'aspect anthropomorphe d'un masque souriant, dont on ne connaît aucun parallèle, même sur les mobiliers métalliques. Ce décor estampé, à frise discontinue, est organisé

sur trois registres étroitement imbriqués. En premier lieu, on remarque un discret trait lissé et discontinu, situé à la limite supérieure du registre du haut et un autre à la limite supérieure du registre du bas. Ces traits discontinus ne font manifestement pas partis du décor, mais ont guidé le décorateur dans la construction de l'ornementation de ce vase. Le décor est composé d'une frise continue de doubles chevrons emboîtés réalisés au brunissoir. L'espace triangulaire supérieur défini par quatre des chevrons disposés tous les 90° est rempli par dix impressions du second poinçon, régulièrement réparties sur quatre niveaux. Ces triangles pleins sont pointés par quatre ocelles disposés en grappe. Ce motif est répété sur un troisième registre, dans la partie inférieure du décor, en décalé. Deux séries de trois lignes d'ocelles limitent la partie supérieure et inférieure des chevrons, en limite haute des triangles pleins. La partie inférieure du décor est manquante, mais il est possible que les triangles pleins soient également pointés d'une grappe d'ocelles. La morphologie du vase est assez peu commune : on ne rencontre aucun parallèle dans la documentation consultée à ce jour. Les tendances évolutives observées dans les zones qui ont livré d'importantes quantités de mobilier céramique des V^e-III^e s. av. J.-C., comme la Champagne, les Ardennes ou encore l'Auvergne montrent qu'à la fin de La Tène B le volume des vases tend à augmenter grâce à des panses globuleuses et une ouverture resserrée (Mennessier, Adam et Milcent 2007).

En revanche, les vases à décors estampés (décors dits de "style armoricain"), technique dérivée du répertoire de la toreutique, connus du V^e siècle au III^e s. av. J.-C., sont largement présents dans les pays de la Loire moyenne, en Mayenne, comme en Maine-et-Loire (Gomez de Soto 2001). Ils apparaissent également dans l'Aisne durant La Tène B₁ (Friboulet *et al.* 2007) et semblent inconnus en Poitou, en Touraine et en Orléanais avant La Tène B₂/C₁. En effet, les exemplaires recensés à Saumeray "Le Bas-des-Touches" (Eure-et-Loir, Riquier, in : Gruel *et al.* 2006), à La Chaussée-Saint-Victor "Zac Parc A10 Sud, Les Gate-Argent" (Loir-et-Cher : Frenée, *et al.* 2004), à Mer "Grichedent" (Loir-et-Cher : Riquier in Augier *et al.* 2007), à Sublaines "Le Grand Ormeau" (Indre-et-Loire : Di Napoli in : Frenée *et al.* 2008), ainsi que dans la Vienne, comme à Civaux "La Papotière" (Gomez de Soto *et al.* 2007 : Fig.9, n°12) ou à Châtellerault "La Renaîtrie" (Poissonnier, Gomez de Soto, Poirier 2007 : fig. 2) : tous ces vases sont issus de contextes de La Tène B₂ et C₁. Ces vases à décors estampés témoignent d'une large extension d'un style ornemental qui paraissait limité à l'Armorique et ses marges et s'inscrivent dans un style ornemental qui touche donc l'ensemble de la Gaule du Nord-Ouest. Ce type de décor complexe et sa localisation sur la partie haute d'un vase globulaire (au-dessus du diamètre maximum de la panse) est donc à rattacher à l'époque de La Tène moyenne et plus probablement à la fin de La Tène B₂ ou à La Tène C₁. En effet, auparavant, le décor des formes fermées souligne plus volontiers le diamètre maximum de la panse.

Par ailleurs, les décors associant plusieurs techniques décoratives (estampage/lissage, estampage/enduction rouge) ne semblent apparaître régionalement qu'à partir de la fin de La Tène B₂, voire seulement au début de La Tène C₁ (Riquier in Augier *et al.* 2007 : 161).

On situerait donc ce vase, dans l'état actuel des données régionales, à la fin de La Tène B₂ ou à La Tène C₁, soit de la fin du IV^e s. au premier quart du III^e s. av. J.-C.

Le petit vase, archéologiquement complet, associé dans la même structure est situliforme à base débordante, ce qui va également dans le sens de cette proposition. Par ailleurs, l'objet en fer associé à ces vases est identifiée à une attache d'anse de sceau simple et dépourvu de décor (Bolla 1991 : fig. 4, n°6), est un type qui apparaît à La Tène moyenne⁶, ce qui renforce la proposition de datation de cet ensemble.

La présence d'objets de ce type est relativement rare, elle dénote l'utilisation de biens assez

⁶ Information confirmée par Thierry Lejars (CNRS UMR 8546) que je remercie.

prestigieux sur ce site. Le reste du mobilier collecté dans cette fosse consiste en restes de faune dont plusieurs sont carbonisés. La fonction initiale n'est pas clairement mise en évidence, elle est comblée par une seule couche de limon sableux brun comprenant aussi quelques nodules de terre cuite et de charbons de bois.

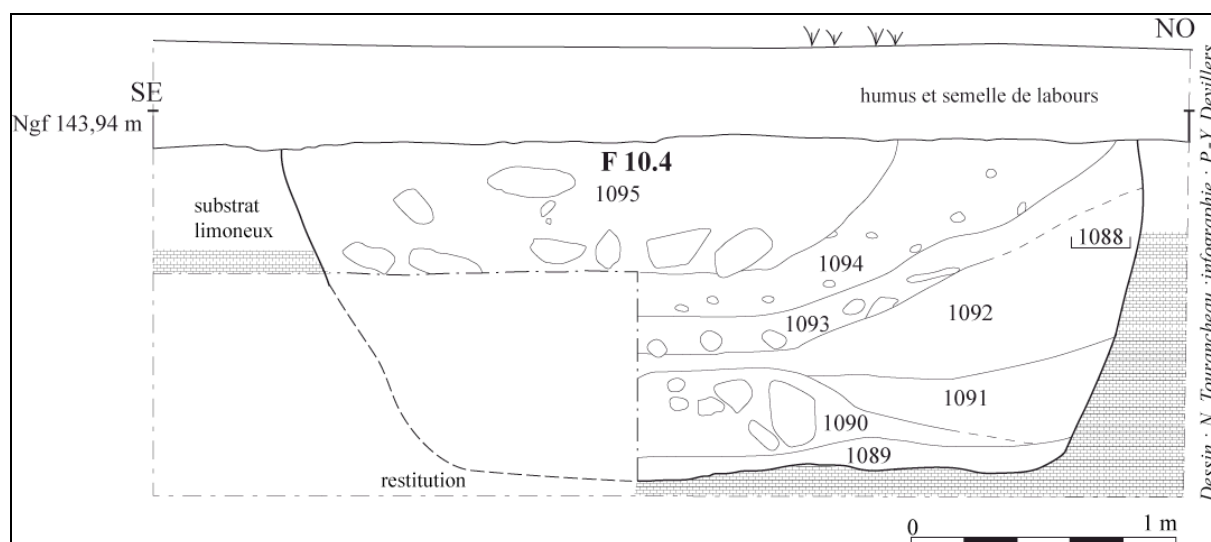
L'image fragmentaire, donnée à ce stade par les tranchées linéaires, ne permet cependant pas de distinguer un plan d'ensemble. Même si aucun mobilier de La Tène C1 n'a pu être clairement identifié lors de ce diagnostic, on ne perçoit pas, dans l'ensemble 1, de hiatus majeur depuis la fin du Hallstatt jusqu'à La Tène moyenne. Il s'agit d'une implantation domestique assez cossue dotée d'équipements annexes nécessaires à la subsistance de ses occupants (stockage céréalier).

2.1.2. Ensemble 2 : Hallstatt final - La Tène Ancienne / La Tène finale

Le second ensemble découvert a été perçu également sur un hectare au nord-est des terrains sondés et se poursuivrait à l'est du "Pilon", hors de l'emprise (Fig. 3).

Il s'agit d'une vingtaine de fosses ou silos qui sont structurées dans l'espace en deux sous-ensembles distants d'une cinquantaine de mètres.

Le groupe le plus méridional a été reconnu par la présence minimale de cinq structures espacées de 3 m en moyenne ; le silo F10.4 qui a été testé mesurait 3,60 m de diamètre pour une profondeur d'1,40 m, il entame de façon notable le substrat calcaire (Fig. 8).



La couche située à la base de la structure est épaisse d'une quinzaine de centimètres. Elle était très riche en graines d'orge, carbonisées, probablement par auto-échauffement. Cet élément rend bien compte de l'utilisation primaire de cette structure en tant que silo à grains⁷. Elle a été comblée progressivement par le démantèlement du goulot et le colluvionnement limoneux. En outre, le rejet de restes de produits de consommation (faune, céramique) et de construction (torchis) dans ce silo, devenu dépotoir, rend compte du voisinage d'un habitat, dont les vestiges n'ont pas clairement pu être identifiés au cours de ce diagnostic. Parmi la trentaine de tessons de céramiques communes récoltés dans le comblement, aucun n'a permis de discriminer les productions hallstattiennes ou laténiennes quoique certains tessons présents dans les niveaux de comblement les plus récents du silo se rapprochent de productions de La Tène B.

⁷ Bernard Hardouin, céréalier à Prasville avait déterminé cette espèce, nous lui rendons ici hommage.

Les faits F10.5, F10.6 et F10.7 sont de plan circulaire compris entre 2,50 m et 3 m de diamètre, d'après leur proportion il pourrait également s'agir de silos. La fosse F10.3 mesurait 2,60 m de diamètre, elle s'est avérée profonde de 0,50 m environ et intégralement comblée de petits blocs calcaires et peut être interprétée comme une modeste fosse d'extraction.

Le sous-groupe septentrional se présente d'une façon similaire par son agencement et le gabarit assez important des structures ; les éléments datables sont ici un plus abondants.

Le mobilier ramassé à la surface de la fosse ou silo F13.1 est attribuable à la fin du Hallstatt ou à La Tène B (500 à 375 av. J.-C.) Il s'agit de fragments de pots situliformes associés à des restes lacunaires de torchis.

Le nettoyage en surface de la structure F13.6 a livré plusieurs fragments d'une jatte carénée de La Tène ancienne ainsi que des fragments de plats à pain et deux résidus ferreux moulés au fond d'un bac de trempe. Ces derniers signalent la présence d'une activité métallurgique à proximité.

Les faits F13.05 et F15.28 n'ont pas livré de marqueurs chronologiques discriminants. Ils sont toutefois recoupés par des constructions antiques. Le nettoyage de surface de F13.2 a livré des céramiques de la transition entre l'âge du Fer et l'Antiquité⁸.

Enfin, la fosse F17.12 la plus septentrionale a été testée, elle mesurait un diamètre à l'ouverture de 2,50 m et d'une profondeur d'1 m. Cette structure, comblée par un limon argileux à la base et scellée par une couche de cailloux proche du substrat encaissant, n'a livré qu'un nucléus à éclats néolithique erratique et un fragment de plaque foyère.

À l'est de l'ensemble 2, le fossé F13.10 marque une limite parcellaire; il se développe selon un axe nord-ouest/sud-est et pourrait correspondre, vers le nord, aux segments F21.1 et F22.3. Vers le sud-ouest il semble se prolonger à angle droit dans la tranchée 11 où un tracé linéaire de type fossé, F11.5, a été trouvé. Aucune datation n'a pu être proposée pour ce fossé. Toutefois, sa fonction n'a pas perduré au-delà de l'époque gauloise car son remplissage compte de la faune et des céramiques de La Tène D voire du tout début de la période romaine. Il n'a été observé que dans une tranchée. L'orientation du fossé est très proche de l'axe actuel du cadastre, ce qui renforce l'idée d'une partition du terrain dès l'âge du Fer.

2.2. Ensemble 3 : des bâtiments sur poteaux de La Tène finale

Entre 150 et 50 av. J.-C env. (La Tène C2 à La Tène D1a/2), l'occupation des terrains de l'actuel lieu-dit "le Pilon" se poursuit non strictement *in situ*, mais légèrement déplacée vers l'est. En effet, les structures attribuées à cette période occupent le quart oriental des terrains où aucun vestige antérieur n'avait été découvert ; ils occupent plus particulièrement l'emplacement de l'ancien vallon sec de la Conie.

Une cinquantaine de faits ont pu être identifiés sur un peu moins de 3 hectares, il s'agit de trous de poteaux, de fosses et de fossés. À ce stade du travail, l'occupation en plan est apparue discontinue, avec deux sous-groupes principaux. À l'extrémité septentrionale de cette occupation, cinq trous de poteau ont été vus sur un espace de 20 m² environ (F25.2, F25.3, F25.4, F25.6, F25.7). Leur diamètre est d'1 m en moyenne pour une profondeur comprise entre 0,16 m et 0,40 m pour les trois qui ont été testés. Leur comblement est constitué d'un limon argileux un peu plus charbonneux dans 25.05 que dans les autres. Quelques pierres de calage subsistaient dans 25.4 et 25.5.

⁸ La caractérisation et la datation des céramiques antiques ont été faites par Marie-Pierre Chambon (Inrap) que je remercie.

Le mobilier céramique collecté dans les faits F25.2, F25.3, F25.4, F25.6 et F25.7 appartient à La Tène D2, il s'agit surtout de fragments de *dolia* ; des restes de faune complètent le lot. Le remplissage du trou de poteau F25.4 recélait une lame de couteau, une lame de coutelas et un fer de lance à douille (Fig. 9).

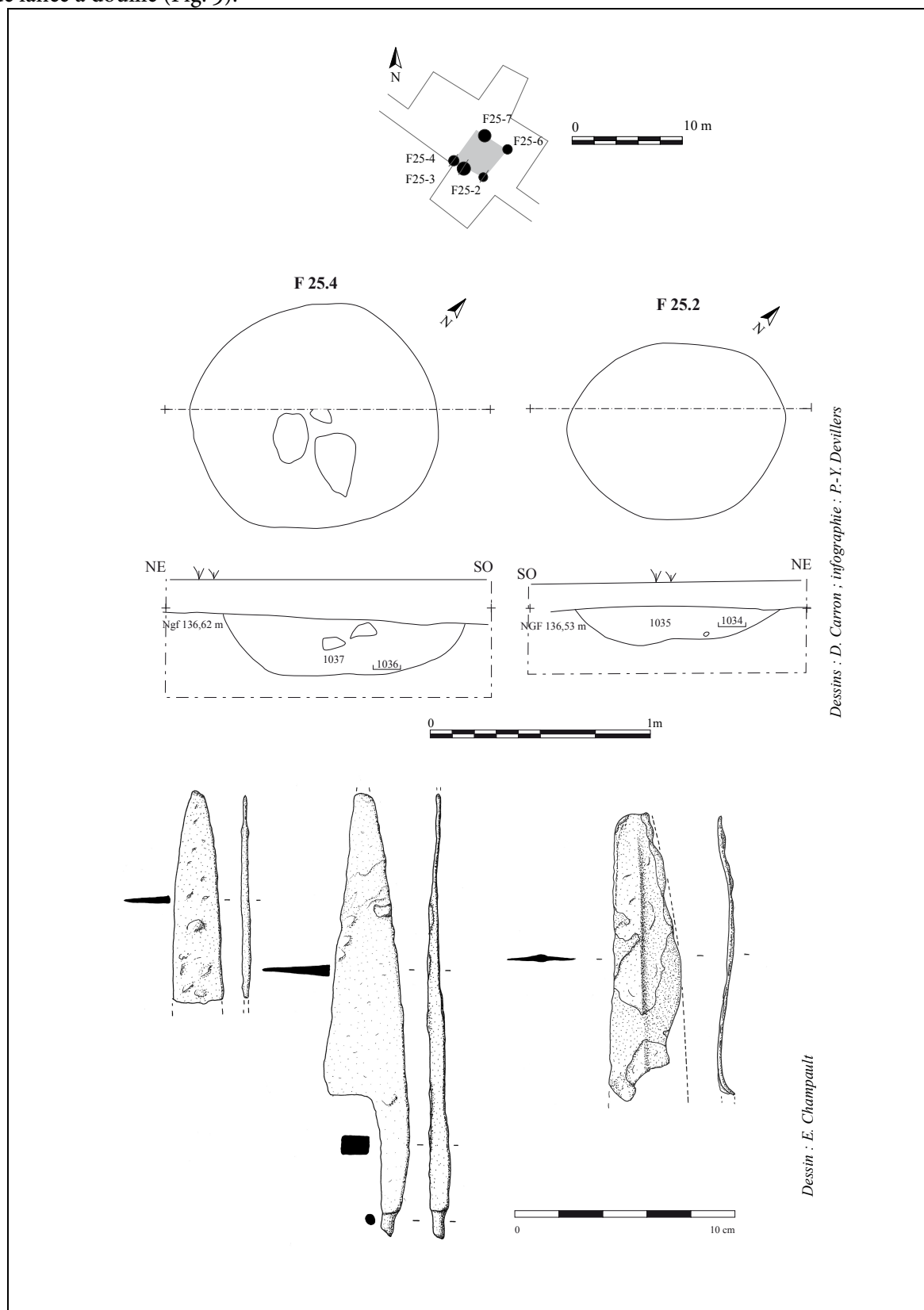


Fig. 9 : dessins des trous de poteaux F25.2 et F25.4 et du mobilier métallique découvert dans F25.4 (dessin : E. Champault, infographie P.-Y. Devillers)

En outre, deux fragments de meule ont été découverts, l'un en calcaire dans F25.4 et l'autre en grès dans F25.7. La cohérence des datations et la proximité des structures suggèrent leur appartenance à un même bâtiment, peut-être un grenier. Toutefois, le mobilier métallique inhabituel pour ce genre de structure pourrait plaider pour un dispositif plus important dont ne subsisterait que la partie centrale. Aucune autre structure contemporaine de celles-ci n'a été trouvée dans les tranchées les plus proches.

À une trentaine de mètres au sud de cette construction, la fosse F24.1 a livré quelques tessons de La Tène D.

Le second sous-groupe est apparu à environ 80 m au sud du premier et pourrait se poursuivre vers l'est hors de l'emprise. Le silo F18.09 mesurait 2,60 m de diamètre pour 1,5 m de profond (Fig. 10). Le comblement présente une alternance de couches limoneuses et cendreuses où de nombreuses céramiques ont été jetées parmi lesquelles des jattes à profil en S, une écuelle à bord rentrant, une coupe carénée à panse moulurée, un pot à panse fuselée, un dolium type 251, un gobelet et peut-être un tonnelet.

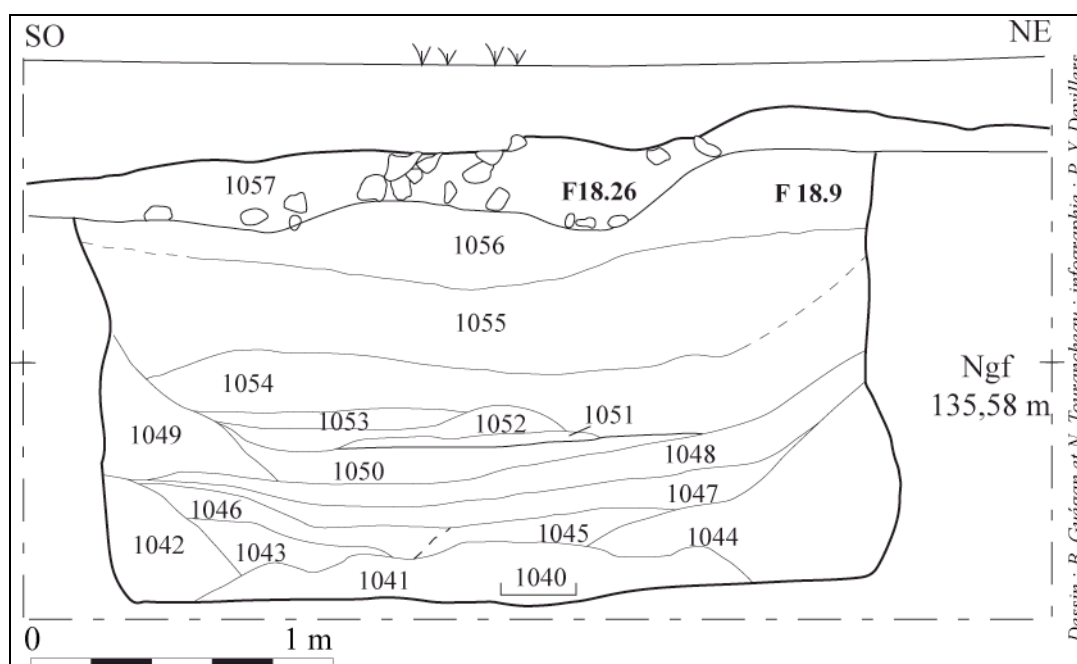


Fig. 10 : dessin de la coupe du silo F18.9 avec le niveau de démolition F18.26 qui scelle son comblement (B. Guégan, N. Tourancheau et P.-Y. Devillers)

Cet assemblage d'objets place le comblement de la structure à La Tène C2/D1a (dans les années 150 av. J.-C. env.) Plusieurs restes de faune (équidé, suidé, ovi-capriné, bovidé et canidé), deux scories de forge, six fragments de métal et plusieurs fragments de torchis complètent l'ensemble. Ce silo est scellé par un niveau de démolition, F18.26, daté de la fin de La Tène finale ou du tout début de l'époque romaine.

Au sud-ouest de ce silo, treize fosses et trous de poteaux appartenant à un ou plusieurs bâtiments ont été perçus (F18.13 à F18.25, Fig. 11). L'ensemble mesure au minimum 10 m de côté, mais s'étend au delà des extensions pratiquées à la pelle mécanique. Un niveau de circulation compris entre ces fondations (18.11 et 18.12) a livré un lot hétérogène de matériel mal conservé et brûlé dont les éléments les plus anciens sont datés de La Tène D et les plus récents de la fin du Haut-

Empire. Les fragments de poterie trouvés dans le remplissage de la fosse F18.22 sont aussi datés de La Tène D.

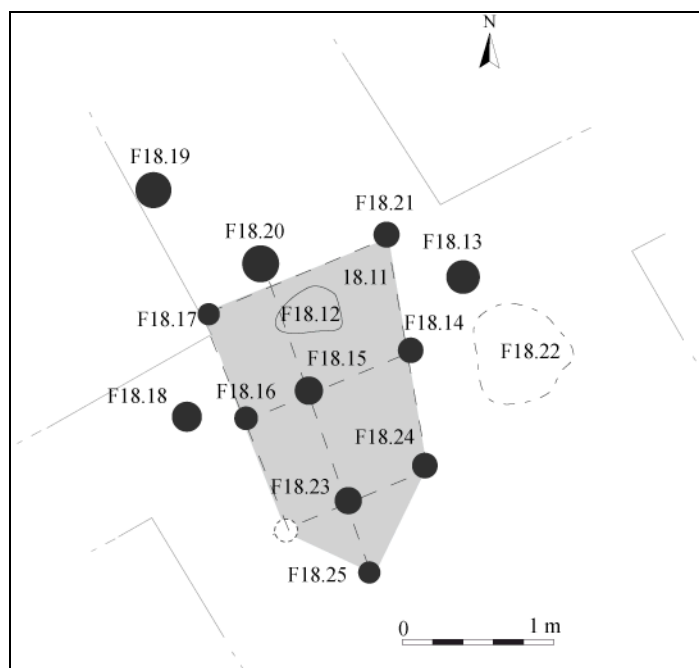


Fig. 11 : plan d'un bâtiment sur poteau dans la tranchée 18 (D. Carron)

À une trentaine de mètres vers le sud, diverses sections linéaires de tranchées de récupération, de fondations de murs et de fossés ont été repérées ainsi qu'une fosse. Celle-ci, F14.09, quoique non rubéfiée, était riche en fragments de sole et de parois de fours ; les tessons associés dataient de La Tène D. Les vestiges linéaires sont plus malaisés à comprendre en plan ; pour ceux qui ont livré des restes céramiques, ils sont échelonnés entre La Tène D et l'époque romaine précoce, sans discrimination plus précise.

À l'extrémité méridionale de cet ensemble, la densité de structures est plus faible, son intérêt n'en est pas moindre. Cette occupation est matérialisée par les restes d'un four, peut-être en lien avec une activité artisanale notée F12.1. Cette construction qui mesurait 1,30 m de diamètre était détectable par sa corolle rubéfiée sur une dizaine de centimètres de largeur. Un sondage manuel ponctuel pratiqué dans le quart sud-est de la structure a déjà livré 232 tessons de céramiques, notamment d'amphores de type Dressel 1 qui datent de La Tène D2.

Par ailleurs, dans le comblement de la structure, figurait aussi une cinquantaine de restes de faune, dont 35 avaient été cuits. Quelques résidus de torchis complètent l'ensemble ainsi que plusieurs queues de lingot qui permettent d'envisager, avec les scories de forge mentionnées dans F18.09, une activité liée à la métallurgie du fer dans ce secteur.

Enfin, une série de cinq fosses ou trous de poteaux existait à une vingtaine de mètres au sud de la précédente ; seule la fosse F9.3 a pu être datée par quelques tessons et une rondelle attribués vraisemblablement à La Tène finale.

Le renouvellement le plus notable dans ce secteur consiste en la construction de bâtiments utilisant non plus exclusivement le bois mais aussi la pierre et, de façon localisée, le mortier de chaux.

2.3 Ensembles 4 et 5 : les bâtiments maçonnés de tradition romaine (LF-DC)

La surface sur laquelle des murs ou des tranchées de récupération de maçonneries ont été identifiés en deux ensembles distincts. L'ensemble 4, qui se développe sur 2,5 hectares bénéficie d'un bon état

général de conservation, mais variable selon les phases d'occupation⁹. Deux ou trois phases successives de constructions "à la romaine" sont discernables.

L'ensemble 5 couvre une surface minimale de près 6000 m² a livré des vestiges de murs et des couches de démolition relativement mal conservés qui se poursuivent hors emprise à l'ouest du "Pilon" (Fig. 12).

⁹ Certains états de construction ont en effet fait l'objet de récupérations intensives qui nuiront probablement à la perception du plan des occupations concernées.

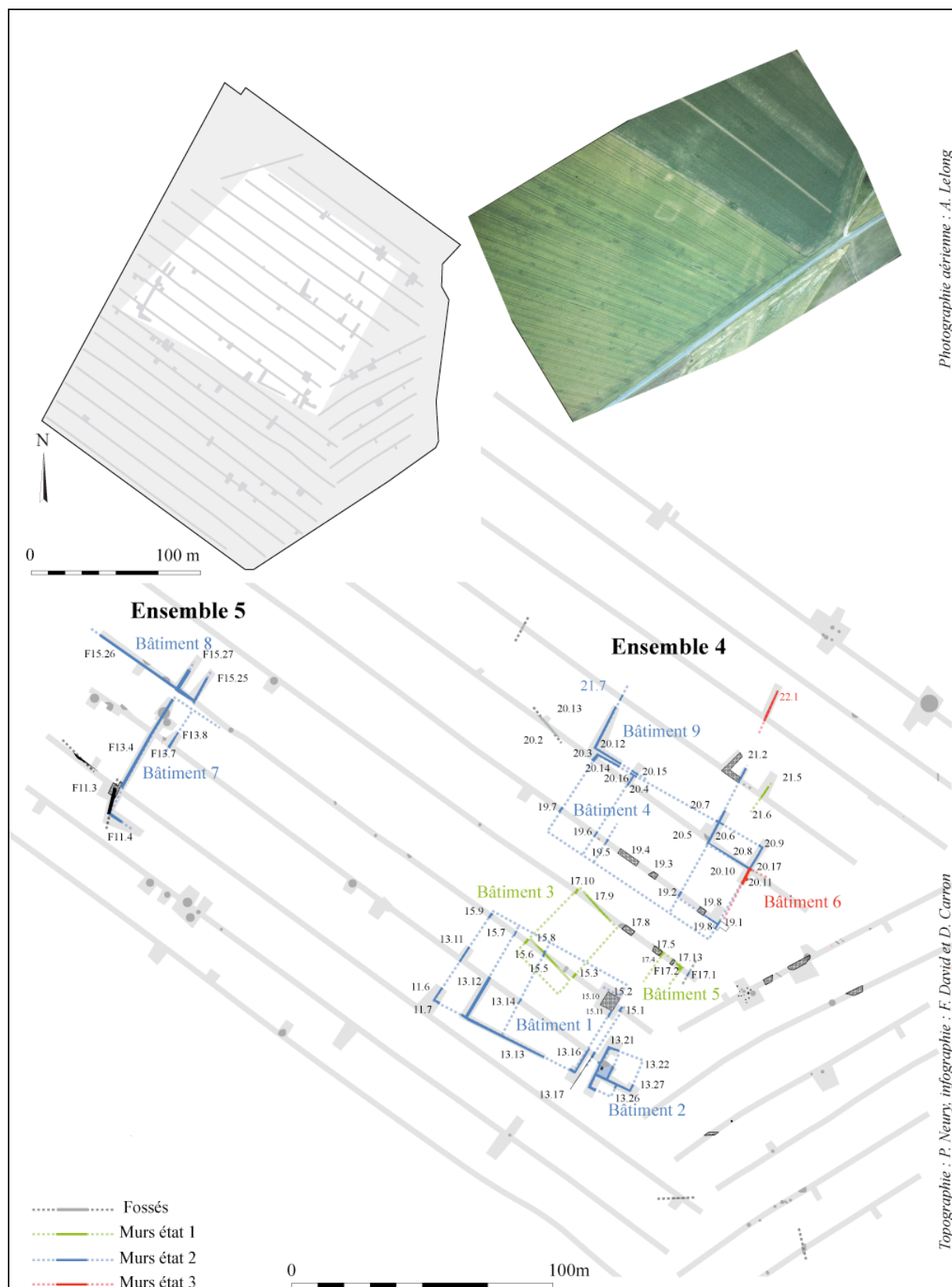


Fig. 12 : proposition de restitution des bâtiments du Haut-Empire mis au jour au "Pilon" par phase de construction (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David et L. Fournier)

2.3.1. Ensemble 4

Les photographies aériennes, réalisées par A. Lelong sur le site du "Pilon", avant l'intervention archéologique montrent une concentration de vestiges au nord de la RD22 mais ne rendent toutefois qu'imparfaitement compte de la densité réelle de ceux-ci. Sur le cliché présenté ici nous ne distinguons que la partie orientale de l'occupation. À l'ouest de la zone la plus densément construite, un enclos fossoyé est visible. Les bâtiments sont difficilement discernables du fait des contrastes liés à la nature différente des plantations. Nous distinguons vraisemblablement les vestiges des bâtiments 1 et 2 et quelques éléments de forme carrée qui pourraient apparaître comme des structures excavées (caves ou celliers). L'angle de la prise de vue n'a pas permis un redressement du cliché afin de positionner précisément ces vestiges¹⁰.

Sur le terrain, trois états de construction successifs peuvent être différenciés à partir d'une part, des relations stratigraphiques, et d'autre part, des changements d'orientation de l'axe des constructions.

2.3.1.1. Les constructions de l'état 1 : transition La Tène finale / époque romaine précoce

La première phase regroupe des bâtiments dont les murs gouttereaux sont orientés selon un axe nord-ouest/sud-est. Ils dessinent une occupation peu dense, essentiellement présente dans la partie orientale de l'emprise, dont deux bâtiments distincts ont été identifiés. L'organisation générale de cette phase d'occupation de l'établissement est, en l'état actuel de notre documentation, difficilement restituable.

Le bâtiment 3 est matérialisé par les murs F17.9, F17.10, F15.7 et F15.3. L'ensemble mesurerait 16 m de long et 11 m de large. Au moins une partition interne est matérialisée par le mur F15.5 qui scinde l'espace intérieur de la construction en deux pièces de surfaces inégales. La construction n'utilise pas de mortier de chaux mais des petits blocs de calcaire non équarris joints à la terre. Aucun élément mobilier datant n'a été découvert lors du diagnostic, le mur F15.5 est toutefois recoupé par le bâtiment 1 attribué à l'état 2.

À une vingtaine de mètres vers l'est, quelques tronçons de murs, F17.4, F17.3 et F17.13 matérialisent le bâtiment 5 orienté sur le même axe que le bâtiment 3. Une division interne, F17.2 est visible au nord de F17.3. Le nettoyage du niveau de démolition entre les murs a révélé un bord de dolium attribuable à La Tène finale voire à l'époque romaine précoce et d'une panse de grand vase de tradition antique.

Enfin, à 60 m au nord, le mur F21.6, mis au jour à une soixantaine de mètres au nord des bâtiments 3 et 5, reprend l'orientation générale des constructions de ce premier état.

Ces constructions peuvent être délimitées au nord par un fossé dont le tronçon F20.2 est également orienté selon un axe nord-ouest/sud-est. Son fond est plat mais irrégulier et ses parois évasées. Il est large de 0,86 m et profond de 0,40 m, son comblement est constitué d'un sédiment limoneux de couleur brune mêlé de nombreux fragments de calcaire (us 1065). Celui-ci n'a livré aucun indice permettant son attribution chronologique.

¹⁰Je remercie Alain Lelong de m'avoir communiqué les clichés aériens dont il est l'auteur.

2.3.1.2. Les constructions de l'état 2 : reprise du parcellaire gaulois

La phase suivante est marquée par une extension de la surface bâtie. Les constructions s'organisent en plusieurs vastes corps de bâtiments distribués de part et d'autre d'un espace, désormais libre de constructions, où s'élevaient précédemment les bâtiments 3 et 5.

L'orientation directrice des murs-gouttereaux est désormais sud-est/nord-ouest avec un changement d'inclinaison de 20° ouest par rapport aux constructions de l'état précédent. Ce changement d'orientation est perceptible au niveau du mur F15.6, postérieur au mur F15.5. Le calage des constructions selon cet axe correspond à la survivance de l'axe ordonnateur mis en place au début du second âge du Fer.

Quatre constructions distinctes se dessinent dont deux, les bâtiments 1 et 2, ont fait l'objet de décapages plus extensifs.

Le bâtiment 1 occupe une surface de 600 m² (30 m x 20 m) scindée en trois. Un mur de refend, F13.12, est situé dans la partie occidentale de la construction à 6 m du mur pignon occidental. Une autre partition, de construction plus légère, F13.14=F15.6, située à 6 m à l'est F13.12 matérialise probablement l'emplacement d'une cloison.

Le niveau d'apparition des murs correspond à la dérase des maçonneries, récupérées jusqu'à la fondation dans la plupart des cas. Ces fondations mesurent une soixantaine de centimètres de large elles sont réalisées au moyen de petits blocs calcaires joints à la terre. S'il ne subsiste rien de l'élévation du bâtiment, en revanche, la conservation d'une cave située à proximité de l'angle nord-est du bâtiment est bien meilleure. Elle est de plan carré et mesure 5,40 m de côté pour une profondeur de 1,80 m. La construction est soignée et parementée, le blocage en mortier de chaux est de plus en plus argileux à la base des murs qui sont larges de 0,80 m. La cave est comblée dans sa partie supérieure par une couche essentiellement constituée d'éléments de démolition (fragments de pierres calcaires, terres cuites architecturales et mortier pulvérulent) qui scelle un comblement argileux compact mêlé de fragments de calcaire et de tuiles où un fragment de sigillée produite en Gaule centrale a été découvert¹¹.

Le bâtiment 2, est situé immédiatement à 2,50 m à l'est du bâtiment précédent. Il est matérialisé au sol par quatre murs qui dessinent un plan rectangulaire couvrant une surface de 50 m². L'espace intérieur de cette construction est divisé en deux pièces d'inégale importance. Dans l'angle sud-ouest une cloison, F13.29, limite à l'est un petit espace où un hérisson de sol constitué de fragments de calcaire, F13.19, est partiellement conservé (Fig. 13). Il couvre une surface de 12 m². La liaison des pierres de ce mur est assurée par un mortier hydraulique de couleur rose. Le nettoyage de surface de cet espace n'a livré qu'un fragment d'amphore ligérienne, dont la production s'échelonne de la fin du I^{er} s. au III^e s. ap. J.-C.

¹¹ Ce fragment est daté des I^{er} -II^e siècles ap. J.-C.

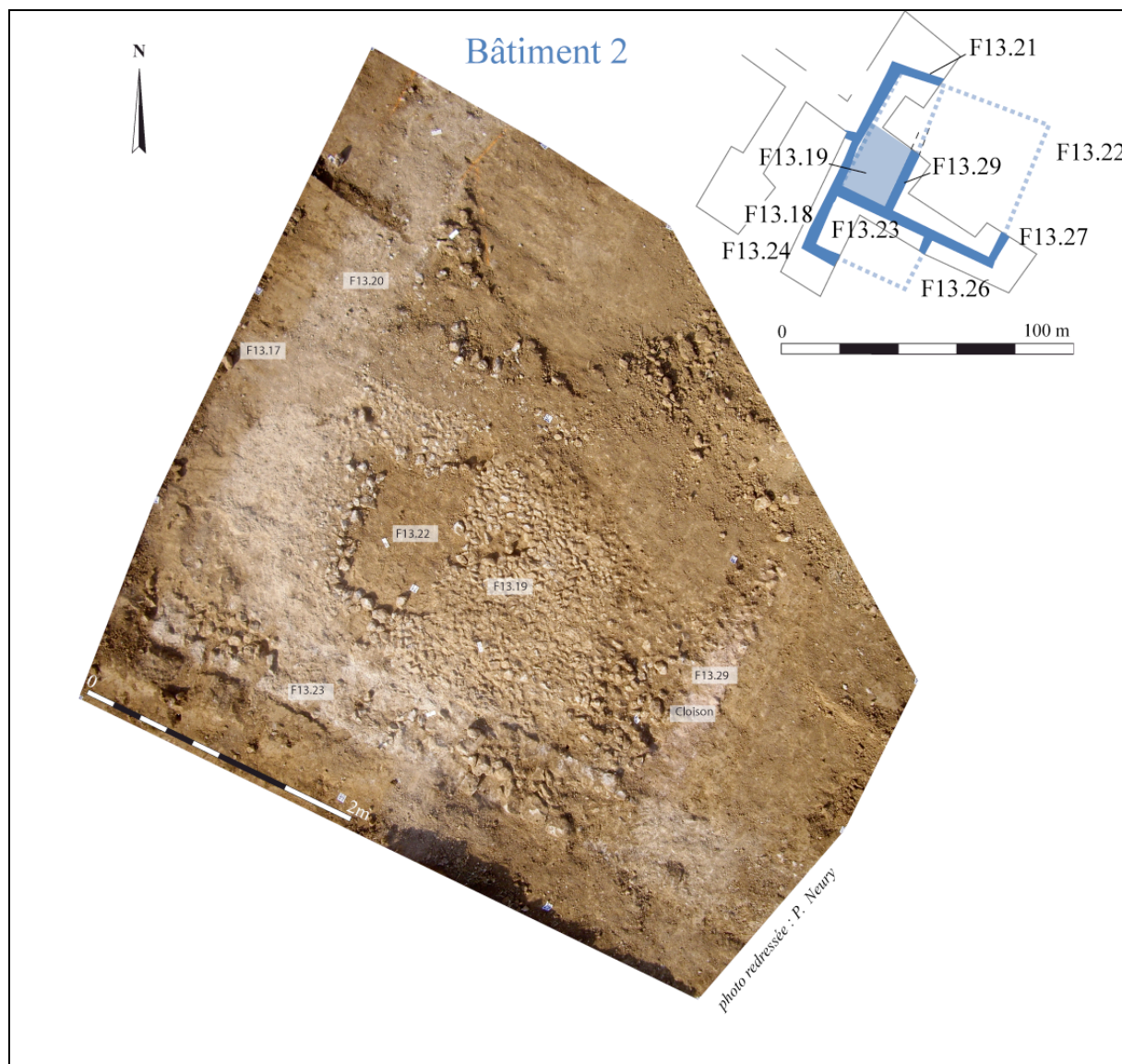


Fig. 13 : plan supposé du bâtiment 2 et photographie zénithale du radier F13.19 (F. David et P. Neury)

Dans un second temps, une petite construction semble accolée contre le mur F13.23. De forme rectangulaire, cet ajout de 7 m² est matérialisé au sol par trois murs qui ont été partiellement dégagés (F13.18, F13.24 et F13.26). Une fosse postérieure, F13.22, sans attribution chronologique précise, a entamé le sol de ce bâtiment.

Entre les bâtiments 1 et 2, deux tronçons de murs alignés selon un axe sud-ouest/nord-est (F15.1 et F13.17) permettent de restituer une construction longue de 11,40 m au minimum. Il pourrait s'agir d'une clôture séparant les bâtiments 1 et 2.

An nord de ce premier ensemble, le bâtiment 4, de plan rectangulaire, s'étend sur plus de 2100 m². Il est implanté selon un axe nord-ouest/sud-ouest. Sa longueur pourrait atteindre 60 m et sa largeur est supérieure à 35 m. Le mur pignon oriental est partiellement restituable à l'aide des murs F19.7 et F20.3. Le mur gouttereau nord a été identifié sous les numéros F20.14/F20.15. Le mur gouttereau méridional n'a pas été sondé et le mur pignon oriental est identifié F19.1 et F20.9.

L'espace intérieur est divisé en trois pièces par deux murs de refend (à l'ouest F19.6/F20.4 et à F19.2 l'est) et une cloison (F19.5) orientés sud-ouest/nord-est. En outre, l'extrémité orientale du bâtiment 4 semble elle-même partitionnée. Deux petites pièces rectangulaires dans les angles sud-est et nord-est de la construction encadrent une troisième pièce plus grande. La partition de l'espace se fait au moyen de deux murs, F19.8 et F20.8 construits entre le mur pignon est F19.1/F20.9, et le mur de refend F19.2/F20.6. Trois zones de couvertes d'éléments de démolition, F19.3 et F19.4 ainsi que F20.5, pourraient matérialiser l'emplacement sous-jacent de structures excavées de type cellier ou cave. Elles apparaissent réparties dans l'espace central de la construction. Le nettoyage de surface de 19.4, a livré un petit pot dérivé du type "Besançon" qui date du début du I^{er} s. ap. J.-C.

Un état ultérieur de la construction respecte la même orientation que le bâtiment 4, il correspond peut-être à une phase d'agrandissement. En effet, les tranchées de fondation de l'angle sud-est du bâtiment 4 sont recoupées par deux murs formant l'angle nord-ouest du bâtiment 6 dont les fondations (F20.10 et F20.17) sont construites à l'aide de gros fragments de calcaire, d'un module double décimétrique tranchant nettement avec celui employé dans la construction précédente. Ce bâtiment, perçu sur une longueur de 7 m, est au moins divisé en deux par un mur de refend (20.11) construit sur le même modèle que F20.10 et perpendiculaire à lui. La tranchée de fondation de F20.10 a livré un gobelet-tonnelet de type Orl.161a fournissant un *terminus post quem* de La Tène D (Riquier 2008).

Immédiatement au nord du bâtiment 4, à moins d'un mètre de distance, d'autres tronçons de murs ou de tranchées de récupération ont été mis au jour. L'axe général de cette construction (bâtiment 9) reprend celui des bâtiments 1, 2 et 4. La construction, dans un état de conservation médiocre, est de plan légèrement trapézoïdal. Dans sa moitié méridionale, elle est représentée par les murs F22.2/F21.07/F20.13 qui forme un angle avec F20.12/F20.15/F20.7 qui rejoint à angle droit F21.3/voire F22.1. La surface ainsi délimitée est importante, de l'ordre de 3000 m² au sein de laquelle se trouve une zone localisée de matériaux de démolition, F21.2, pourrait avoir été piégée dans une excavation sous-jacente. Le nettoyage n'a livré que des ossements animaux, de rares fragments de céramiques rattachables à La Tène D et au Haut-Empire et des fragments de verre.

2.3.1.3. Les constructions en bas de pente

Les installations humaines identifiées pour la période de La Tène finale (ensemble 3) continuent d'être occupées. Il a été signalé qu'un bâtiment sur poteaux recelait du matériel antique (F18.12), il est complété par au moins une construction maçonnée présente à une quarantaine de mètres vers le sud. Cette construction, bâtiment 10, est implantée sur un axe nord-sud ce qui correspond à une variation de 31° par rapport à celui des constructions du premier état et 35° par rapport à celui des constructions de l'état 2. Cette variation est sans doute liée à une volonté d'adaptation des constructeurs à la topographie présentant localement une pente de 3%. En revanche, il s'agit d'une orientation voisine de celle du bâtiment sur poteaux de La Tène finale. Il ne reste rien de l'élévation et les tranchées de fondation ou de récupération des murs F14.12, F14.11 et F14.13 sont mal conservées de sorte qu'aucun plan ne se dessine précisément. Le mobilier épars ramassé sur une trentaine de mètres de long à l'ouest de ces murs pourrait donner le sens du développement de la construction ; la datation des tessons correspond à la période gallo-romaine précoce et ne va pas au-delà du début du II^e siècle.

Cette série de bâtiments maçonnés forme un établissement rural structuré, implanté à la charnière du début de la période romaine, dans la continuité d'une occupation gauloise déjà bien ancrée dans ce terroir. L'ensemble se développe en partie à l'emplacement des constructions de La Tène finale et se poursuit au centre des terrains correspondant au "Pilon". Les bâtiments ayant été dérasés, il n'est

pas possible de préciser s'il s'agissait de murs pleins ou de murs-bahut. À cette étape du travail, trois états de construction ont été perçus. Ils se succèdent dans un laps de temps qui ne semble pas dépasser deux siècles. Toutefois, l'appréciation chronologique demeure imprécise du fait que le matériel, peu abondant, n'a pas toujours pu être rattaché à un fait précis, et d'autre part qu'il s'agit souvent de fragments d'amphores régionales dont la production, encore mal connue, peut couvrir les I^{er} et II^e siècles de notre ère. Au plan fonctionnel, les bâtiments 1 et 2 au sud de l'ensemble 4 du "Pilori" pourraient correspondre à la *pars urbana* séparés de la *pars rustica* au nord (bâtiments 4, 6 et 9) par une vaste cour.

La relative proximité de ce site avec l'enclos funéraire, le balnéaire et les diverses constructions découvertes au "Moulin de Pierre", à 350 m vers le sud-ouest, le long de la voie Orléans-Chartres (Soyer 28-32) permet de s'interroger sur les relations existant entre ces deux établissements. L'orientation des murs des bâtiments 1, 2, 4 et 9 du "Pilori" est similaire à celle des constructions mises au jour au "Moulin de Pierre". Sur ce dernier site le mobilier métallique exhumé apparaît assez riche en objets de toilette et de parure, dont un manche de canif en os et deux fibules à queue de paon¹². Il reflète une certaine opulence des maîtres de l'établissement (Sellès 2001 et Roux 2013 : 193). La question des relations entre ces grandes villas et les établissements de bord de voie qui leur sont proches, s'est déjà posée en d'autres lieux (Petit 2005 : 187). En région Centre, elle a été évoquée pour un certain nombre de sites ainsi à Marigny-les-Usages (Loiret) (Fournier et al. 2007), à Saint-Romain-sur-Cher (Loir-et-Cher) (Salé, Fournier et Blanchard 2004) ou à Lazenay (Cher) (Luberne à rechercher). En tout état de cause, les deux établissements de Prasville semblent abandonnés dès avant le Bas-Empire.

2.3.2. Ensemble 5 : un espace de stabulation ?

À 175 m au nord-ouest de l'ensemble 4, les vestiges de trois constructions sont également visibles quoique moins bien conservés (Fig. 14).

¹² La paire de fibule découverte à Prasville a été également publiée par E. Roux dans le trentième numéro d'*Instrumentum* en 2009, p. 31-32.

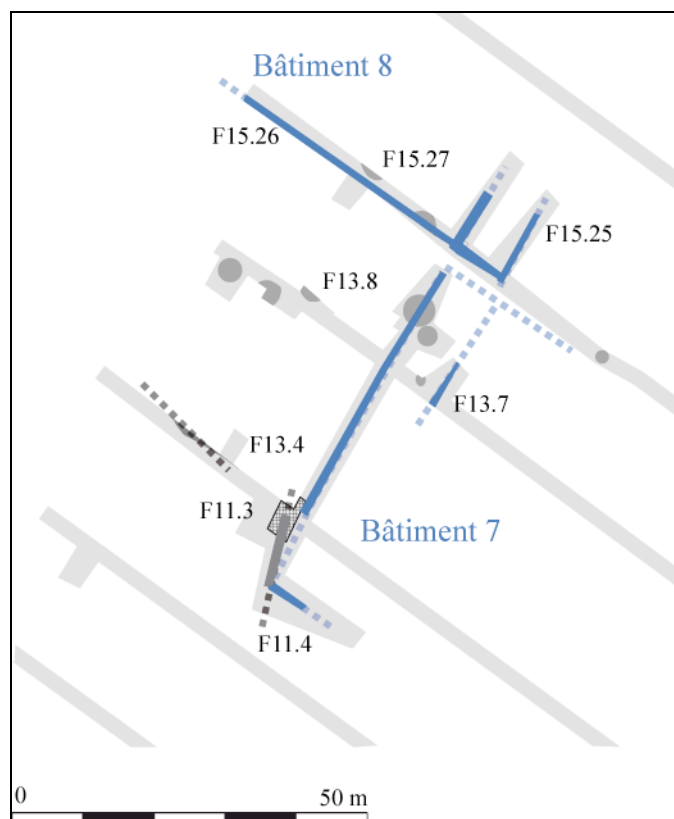


Fig. 14 : hypothèse de restitution des bâtiments 7 et 8 (L. Fournier, F. David)

Un premier mur, F11.4 a été repéré sur une dizaine de mètres de long mais n'a pu être raccordé à aucun autre segment maçonné. Il est recoupé avec un changement d'axe de 15° Est par le mur F13.4. Ce dernier est parallèle au mur F13.8, les angles sud-ouest et nord-ouest de F13.4 ont été repérés et l'ensemble de cette construction forme le bâtiment 7. Cette construction au plan rectangulaire très étiré, long de plus de 44 m et large d'au moins 8 qui est implanté postérieurement à l'abandon d'un silo protohistorique.

Implanté à la perpendiculaire du bâtiment 7, et à 2 m au nord de ce dernier, le bâtiment 8 est également une construction de plan rectangulaire très allongé. Le mur-gouttereau (F15.26) est long de plus de 42 m ; en revanche, le mur-pignon F15.25 n'excède pas une dizaine de mètres. Il présente dans sa partie orientale une partition interne (mur de refend F15.27) qui circonscrit un espace large de 6,50 m. Comme dans le cas du mur F13.4, F15.26 recoupe un silo protohistorique (F15.28).

Ces deux bâtiments de plan allongé sont très mal datés si ce n'est qu'ils sont postérieurs à l'âge du Fer. La couche de démolition F11.3 n'a révélé aucun indice chronologique. Leur mode de construction et leur orientation les rapprochent néanmoins des bâtiments 1, 2, 4 et 9 de l'ensemble 4 attribués de façon large au Haut-Empire. Les plans au sol très allongés des bâtiments 7 et 8 suggèrent qu'ils répondaient à la même fonction, sans que l'on puisse discuter à ce stade de leur éventuelle contemporanéité. La caractérisation précise des bâtiments en milieu rural est souvent hasardeuse, faute de pouvoir disposer d'indices matériels et/ou micromorphologiques discriminants. Ici le caractère très partiel des informations recueillies n'autorise pas encore d'interprétation poussée. On rappellera cependant que les bâtiments étroits et aussi longs sont souvent associés dans la littérature archéologique à des étables ou des bergeries (Ferdrière 2011). Un chapelet de bergeries gallo-romaines de 40 m x 10 m a été fouillé dans la plaine de la Crau qui permet de mettre en valeur une véritable économie lainière dans ce secteur (Leguilloux 2003). Ailleurs, ce type de bâtiment présent par simple unité peut suggérer le choix de l'élevage au sein d'une polyculture. C'est le cas par exemple d'un bâtiment allongé daté du Haut-Empire interprété

comme un édifice de stabulation édifié à 200 m de la villa de Richebourg dans l'Essonne (Barat 1999 : 121) ou encore une découverte plus récente, l'étable de la ferme gallo-romaine de la Chapelle Saint-Nicolas à Saint-Brice-sous-Forêt dans le Val-d'Oise qui mesurait 35 m de long et 3,50 m de large (Rouppert 2011). Si les ensembles 4 et 5 appartiennent à un même établissement agricole, ce qui reste un postulat de travail, l'espace non bâti entre les ensembles deux peut plaider en faveur de la mise à distance de structures de stabulation pour atténuer les nuisances liées à l'entretien d'un troupeau.

3. Les sites repérés sur le plateau de Prasville au lieu-dit "Les Grandes Canettes"

3.1 Exploitations rurales et agro-pastorales dispersées La Tène moyenne

Les parcelles ZB10 et ZB11 ont livré de nombreuses structures attribuables au second âge du Fer (Fig. 15). Aux extrémités nord et sud de ces parcelles, ont été reconnus des bâtiments sur poteaux bordés d'une aire de silos (ensemble 6 et 7), l'un d'entre eux a, depuis, fait l'objet d'une fouille réalisée par l'Inrap (Lusson 2011). Entre ces deux sites, un enclos fossoyé a été aménagé (ensemble 8).

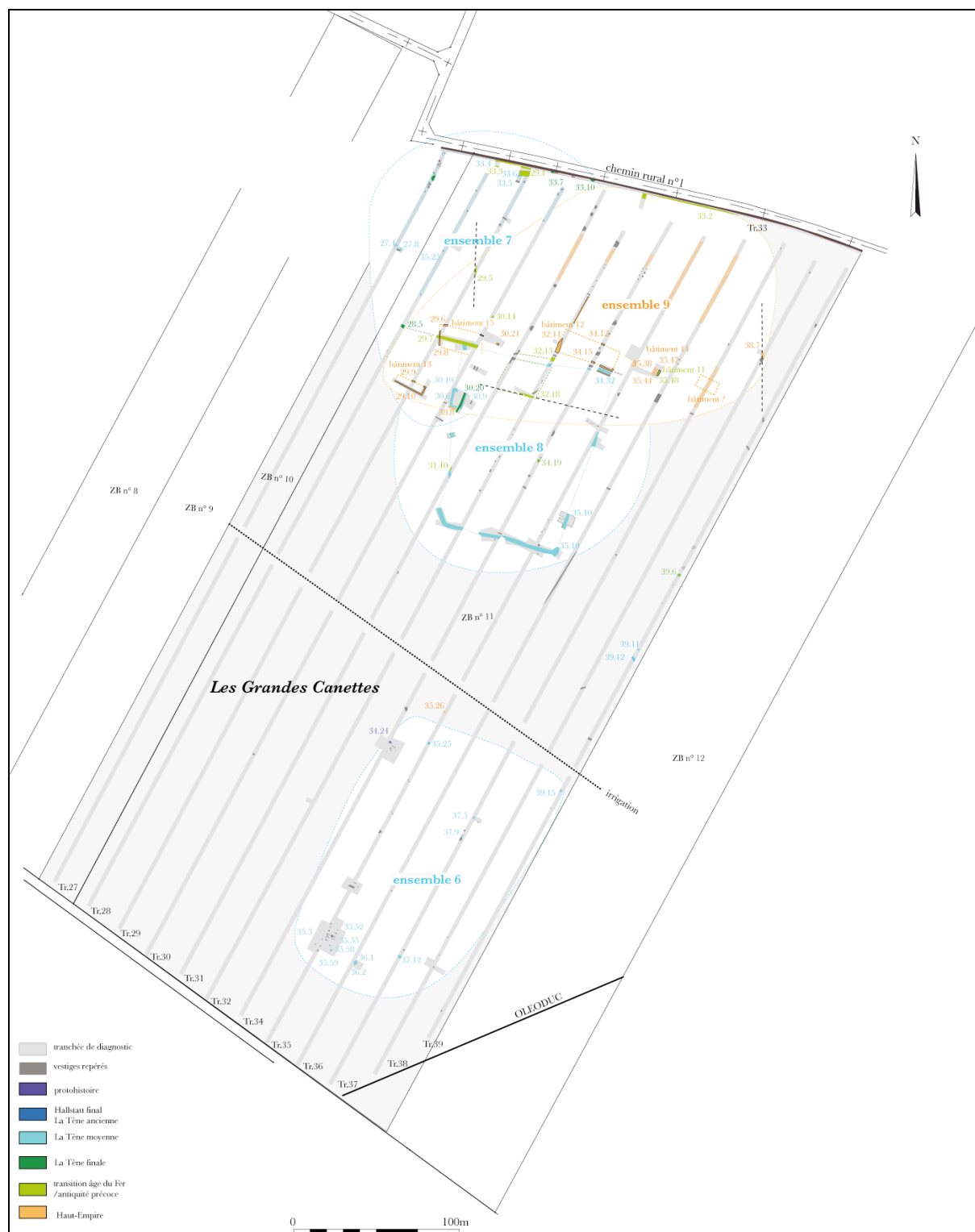


Fig. 15 : répartition des vestiges découverts "aux Grandes Canettes" (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David Inrap et D. Carron)

3.1.1 L'ensemble 6

Lors de la phase de diagnostic, une vingtaine de trous de poteau et un silo ont été repérés au sud de la tranchée 35 dans une aire décapée sur 375 m². Les avant-trous des poteaux mesurent en moyenne 0,45 m de diamètre et sont conservés sur 0,20 à 0,40 m de profondeur pour les sept d'entre eux qui ont été testés. Onze trous de poteau au moins forment les trois côtés d'un bâtiment de plan

rectangulaire de 5 m de large pour 10 m de long au minimum. Une première investigation sur ce bâtiment a livré peu de mobilier. Le sommet du silo F35.59 a été sondé, il en a été extrait du matériel céramique daté de La Tène moyenne (B-C1).

À une centaine de mètres au nord du bâtiment sur poteaux, une autre petite construction sur poteaux couvrant une surface de 4 m² est matérialisée par six trous de poteaux pouvant dessiner le plan d'un grenier. Les tessons ramassés ici sont protohistoriques au sens large et ils sont rattachés à l'ensemble 6 par cohérence putative plus que par véracité objective.

Aucun élément structurant dans le paysage n'a été mis en évidence aux alentours de ce bâtiment. Les vestiges les plus proches sont des silos et fosses, apparus régulièrement dans un rayon de 100 m à l'est de ce bâtiment. Dans l'emprise des tranchées du diagnostic sept silos ont été repérés dont trois ont été sondés à 50 %.

Le silo F36.1 mesure 2 m de diamètre à l'ouverture, il est profond de 1,34 m et présente un profil bitronconique. Son creusement entame légèrement le substrat sur une vingtaine de centimètres. Dans le comblement on peut noter la présence de rejets de foyer. Le mobilier céramique présent dans le comblement supérieur est daté de La Tène moyenne (B2/C1).

Ce silo recoupe une plus petite fosse voire un trou de poteau F36.2 dont un fragment de jatte tronconique ramassé en surface date de La Tène moyenne.

À 20 m vers l'est de ce silo, dans la tranchée 37, deux silos ont été repérés, distants de 2 m l'un de l'autre. L'un, F37.12, a été testé au quart environ. La structure est tronconique et profonde d'1,20 m. La céramique abondante est attribuable à La Tène B2/C1.

Le silo F37.5 présente un diamètre 1,30 m à l'ouverture, son profil est tronconique ; il est profond d'1,10 m et entame le substrat calcaire sur une vingtaine de centimètres. À l'exception d'une couche très charbonneuse, le reste du comblement correspond à l'érosion naturelle des parois, intercalée avec quelques couches de remblais contenant, outre quelques fragments de faune, des tessons de La Tène moyenne.

Pour plus de précision sur l'ensemble 6 et sa périodisation plus fine durant le second âge du Fer, on se reportera aux informations apportées par la fouille du site (Lusson *et al.* 2011) dont nous résumerons que l'occupation de type agro-pastorale s'étendait des années 400-375 à 300-250 av. J.-C (La Tène B à la transition avec La Tène C).

3.1.2. L'ensemble 7 : bâtiments à vivre et aire d'ensilage

Au nord-ouest des parcelles, six tranchées sont apparues riches en structures archéologiques, notamment dans les 50 m les plus septentrionaux des tranchées 27 à 31 et sur une centaine de mètres à l'ouest de la tranchée 33. Dès la surface des labours, des tessons non tournés sont apparus et les premières passes mécaniques ont révélé de nombreux restes céramiques et fauniques dans un sédiment de couleur brun sombre. Il n'a pas été possible durant cette phase de diagnostic de procéder au nettoyage complet de la surface des tranchées, le terrain étant alternativement gelé ou enneigé. Un test a été pratiqué dans l'angle nord-est de la tranchée 27 où le terrain a été finement décapé sur une quinzaine de mètres de long.

Vingt-quatre structures sont apparues, consistant en fosses, trous de poteau, sablières et silos (Fig. 16).

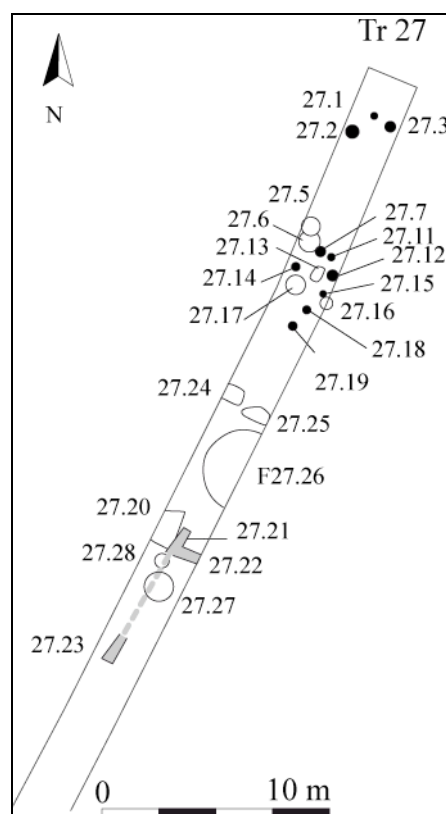


Fig. 16 : vestiges mis au jour dans la tranchée 27 (P. Neury, F. David)

Quelques trous de poteau ont été testés, F27.2 mesure 0,36 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,22 m ; F27.3 est d'un diamètre de 0,46 m pour une profondeur de 0,30 m, F27.5 en partie dans la berme mesure plus de 0,70 m de diamètre pour 0,26 m de profondeur, F27.7 mesure 0,38 m de diamètre pour 0,25 m de profondeur.

Les fosses F27.24 et F27.25 mesurent 0,60 m de large. Un sondage pratiqué dans F27.24 révèle que la structure est profonde de 0,64 m. Ses bords sont obliques, le fond est plat. Elle n'a livré aucun mobilier, en revanche, elle recoupe F27.25 qui a livré en surface un fragment de céramique grossière non tournée d'une facture de La Tène ou moyenne. Ces modestes creusements pourraient correspondre à une palissade légère.

Au sud de ces structures, trois segments de solin ou de sablières basses, F27.21 à F27.23, ont été repérés à moins de 20 cm de la surface du terrain. Il s'agit de tranchées étroites, d'une trentaine de centimètres de large, comblées de petits blocs calcaires de couleur jaune très érodés joints à la terre. Ces segments sont conservés sur moins de 10 cm de profondeur. Le segment F27.22 forme un angle droit avec F27.21 et indique que le bâtiment se développe vers l'est avec une structuration interne ; F27.23 poursuit le même axe que F27.21 vers le sud. Les dimensions totales de ce bâtiment d'habitation ne sont pas connues, le mur occidental mesure au moins 10 m de long. Les tessons associés à cette construction appartiennent à La Tène moyenne.

La densité de ces structures et leurs recoupements indiquent une fréquentation marquée de ce secteur au cours de cette période, par comparaison avec les autres sites découverts ici et atteste l'existence d'au moins deux constructions distinctes, l'une sur poteaux l'autre sur solin.

3.1.2.1. Une vaste aire de structures de stockage

Ce secteur bâti est bordé par une aire de stockage céréalière repérée sur environ un hectare entre la tranchée 27, qui marque l'extension méridionale du site, jusqu'à la tranchée 33 au nord de l'emprise

du diagnostic. Une vingtaine de silos a été repérée dans l'emprise de six tranchées ce qui, rapporté à la surface entre les tranchées, laisse supposer une densité importante de structures.

Parmi ceux qui ont été testés, le silo F27.4 mesure 1,28 m de diamètre à l'ouverture, il est conservé sur 1,30 m de profondeur. Son profil est globalement tronconique, très évasé à la base (Fig. 17).

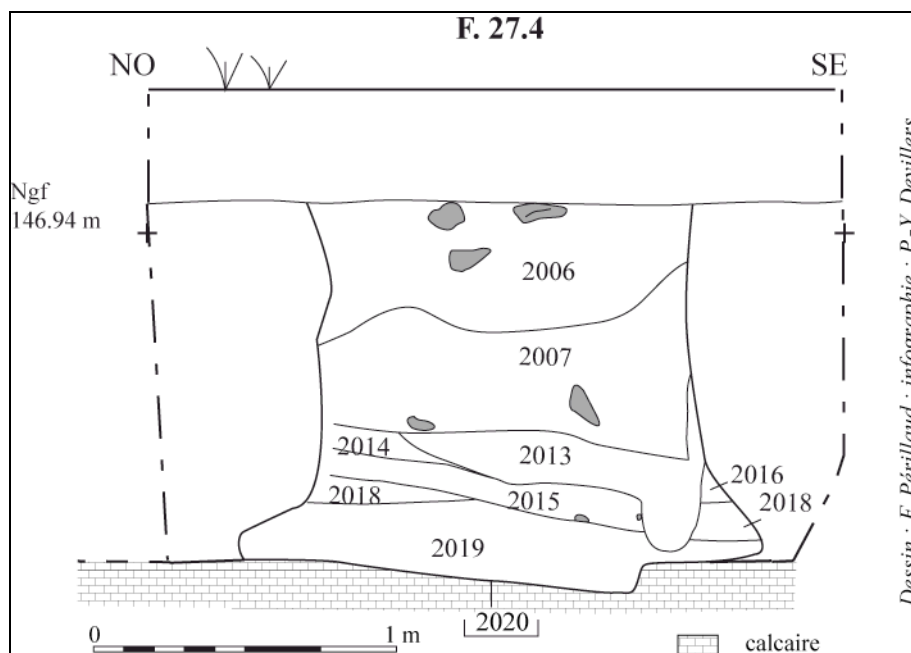


Fig. 17 : dessin de la coupe du silo F27.4 (F. Périllaud, P.-Y. Devillers)

Le comblement est majoritairement constitué de remblai plus ou moins charbonneux où des céramiques de La Tène B2-C1 ont été trouvées. Les autres silos de la tranchée 27 n'ont pas été testés. En plan on observe toutefois que F27.10 est postérieur à F27.9. Un aiguiseur a été trouvé en surface de la fosse F28.3.

Au nord de cet ensemble et à proximité du bâtiment sur solin, un creusement de plus de 2 m de diamètre a été repéré, il se poursuit hors de la tranchée, vers l'est. Ce gabarit en surface s'apparente à un silo, les éléments céramiques collectés sont échelonnés de La Tène moyenne à La Tène finale.

Localisé à l'extrémité méridionale de cet ensemble, F30.19 est un silo dont le sommet est tronqué par le fossé F30.6. Il est conservé sur 1,76 m de profondeur et entame le substrat calcaire sur 0,90 m. Il n'a été sondé que sur 25 %, son profil complet et ses dimensions sont difficilement restituables. Le comblement est localement riche en rejets assez charbonneux et l'us 2111 contenait divers fragments de paroi de four portant des traces de clayonnages, ce qui signale une vidange d'un four situé au voisinage de cette structure. Le matériel céramique présent dans ce silo est en pâte grossière non tournée attribuable à La Tène moyenne.

Les faits F33.5 et F33.6 ont été coupés à la pelle mécanique. La fosse F33.5 est large écrêtée par la création d'un chemin ultérieur et recoupée au nord par le silo F33.6 ; elle est conservée sur 0,86 m pour un diamètre supposé 1,50 m (voir infra Fig. 21). Elle est comblée de deux couches, l'une à la base assez charbonneuse, l'autre plus compacte et argileuse. Aucun mobilier céramique n'a permis de la dater.

Le silo F33.6 comme les précédents a été écrêté par le chemin F33.2. Il subsiste sur 0,60 m de profondeur pour un diamètre d'1,30 m environ. Les couches de remblayage sont riches en rejets de foyers (calcaire chauffé, plaques foyères).

La fosse ou silo F33.4 a été comblée à La Tène B2-C1, elle est stratigraphiquement antérieure à F33.3 datant de La Tène finale.

La datation de cet ensemble est malaisée en raison du caractère souvent non discriminant de la céramique grossière non tournée découverte ici. Grâce aux relations stratigraphiques, on distingue globalement deux phases d'installation des fosses ou silos à partir de La Tène moyenne jusqu'à La Tène finale et une phase d'abandon de quatre structures de stockage qui sont recoupées par un fossé laténien puis par un chemin gallo-romain.

Le ou les occupations bâties de l'ensemble 7 sont apparues assez disséminées dans l'espace et aucun élément n'a vraiment semblé marquer de limite, du moins en profondeur dans le terrain. En revanche, un système de délimitation de l'espace a été mis en place au sud de l'ensemble 7.

3.1.3 L'ensemble 8 : l'enclos fossoyé de la fin de La Tène C1-La Tène Tène C2)

3.1.3.1. Description

Entre les tranchées 29 et 36, un enclos fossoyé de plan trapézoïdal se dessine sur 111 m de longueur ; sa petite base mesure 70 m de long et la plus grande est de 90 m, ce qui circonscrit une aire de 8880 m². Cinq sondages ont été pratiqués dans le fossé, ils révèlent un creusement irrégulier. La façade méridionale, qui fait face au "Pilon", présente par ses dimensions, un caractère assez imposant. En effet, les trois coupes situées dans les segments SO/SE et SE/NO donnent à voir un creusement en parois obliques de 2 m de profondeur pour une largeur de 3,50 m en moyenne à l'ouverture (Fig. 18)

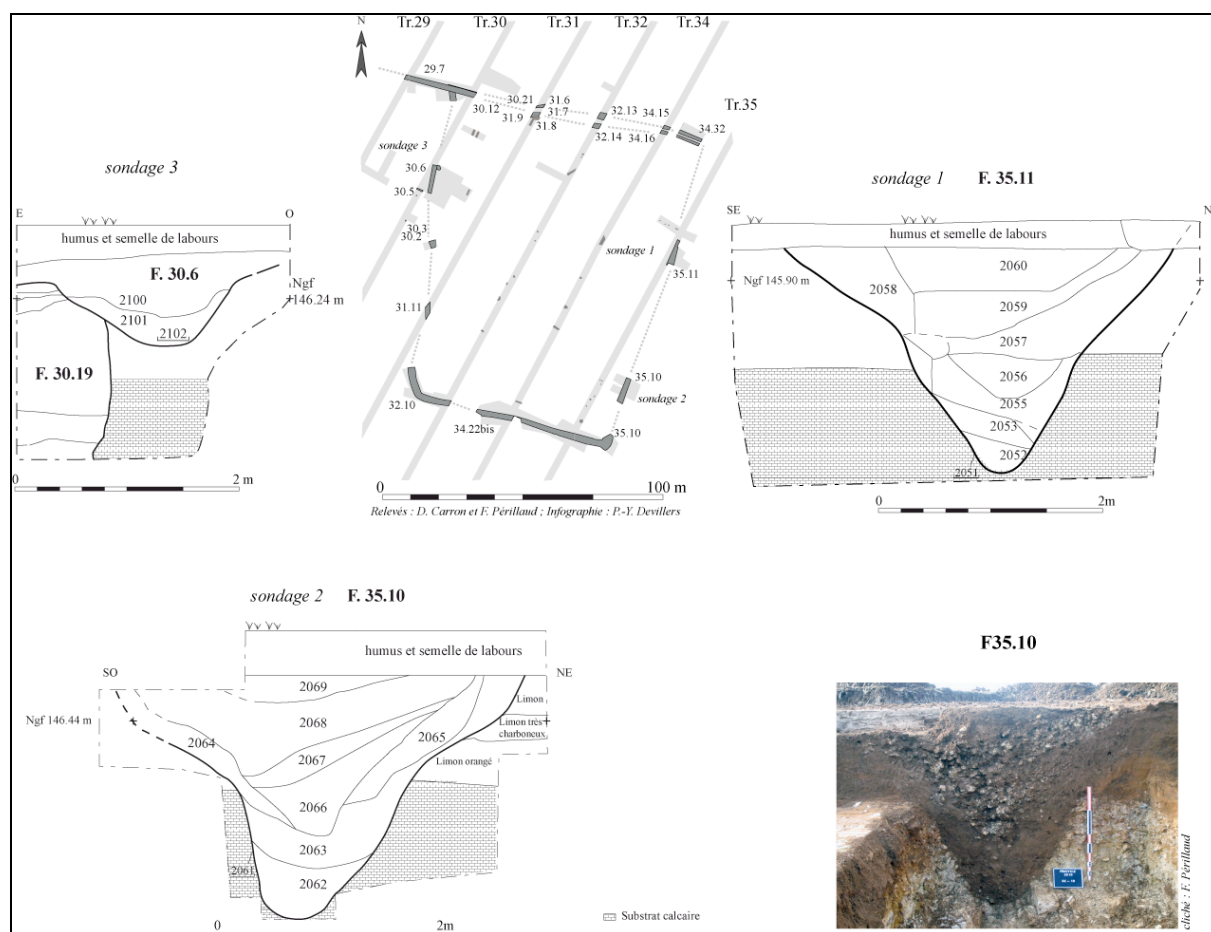


Fig. 18 : relevés des coupes de trois côtés de l'enclos trapézoïdal et photographie de F 35.10 (D. Carron, F. Périllaud et P.-Y. Devillers)

La résistance du substrat calcaire a entraîné un rétrécissement du creusement alors limité à 1,55 m néanmoins entaillé sur plus d'1 m de profondeur. Dans tous ces sondages, le comblement présente des caractéristiques communes, notamment une succession de remblais plus ou moins limoneux, préalable au remblayage du fossé par l'érosion naturelle ou la démolition du talus. En effet, certaines couches de petits blocs calcaires affectent un pendage de l'intérieur vers l'extérieur qui signale l'existence d'un talus formé par l'extraction du substrat calcaire et situé initialement à l'intérieur de l'enceinte. Localement, le talus a pu faire l'objet d'un traitement particulier pour sa consolidation, en effet de nombreuses pierres présentaient des traces de rubéfaction, elles étaient associées à des fragments d'argile également rubéfiés.

Les sondages pratiqués au niveau du segment occidental de l'enceinte montrent, en revanche, un gabarit plus classique (F31.11 et F30.6), les profondeurs conservées des segments sont de 0,75 m environ pour une largeur à l'ouverture comprise entre 2 m et 2,40 m. Le substrat calcaire n'a pas été atteint dans ces deux cas.

L'enceinte présente une interruption sur le segment occidental. Le décapage insistant sur cette partie de la tranchée 35 au nord de F35.11 n'a révélé aucun creusement fossoyé. En revanche, une série de structures (F35.39 à F35.42) prend place selon un axe NO/SE, de façon perpendiculaire à l'axe supposé de l'enceinte. Il s'agit d'une fosse mesurant en plan 0,70 m de long pour 0,32 m de large (F35.39) puis de trois trous de poteaux d'un diamètre similaire de 0,45 m. L'interprétation la plus plausible est l'aménagement d'un accès permettant les allées et venues entre l'espace enclos et le reste du terrain.

Le caractère imposant de ce fossé au moins sur sa façade occidentale confère a priori une fonction marquante à l'espace qu'il circonscrit. À l'intérieur, quelques trous de poteau très faiblement fondés ont été repérés surtout dans l'angle sud-est, sans qu'un plan d'ensemble ait pu se dessiner. En comparaison de l'ensemble 7, l'occupation paraît moins dense ou d'une autre nature. En l'absence de biens de consommation, ou d'autre structure, l'interprétation de cet espace enclos est à ce stade du travail plutôt celle d'un parc à bestiaux. Si ce postulat est correct, cela signifie peut-être que le troupeau élevé est numériquement plus important que pour les seuls besoins de l'unité de vie voisine et participe du rayonnement économique du site.

3.1.3.2. *Datation*

Sur le plan stratigraphique, son creusement est strictement postérieur au silo F30.19 daté de La Tène moyenne (B2-C1) et son comblement intervient avant le creusement du fossé d'enclos F29.7. Les tessons présents dans le comblement sommital de F35.10 datent de La Tène D ceux du sondage pratiqué dans F35.11 sont en pâte grossière non tournée gauloise au sens large ; en revanche le comblement sommital de F35.11 comme celui de F30.6 sur le côté est renfermé des tessons du I^{er} s. av. J.-C. Cette enceinte pourrait avoir été installée durant La Tène C1-C2 et uniformément remblayée à La Tène D1/D2.

3.1.3.3. *Aménagements ultérieurs sur l'enclos*

Il semble que, localement, le fossé ait pu être utilisé en cours de comblement comme moyen de cheminement. En effet, le sommet de la couche de cailloux us 2059 dans le segment F35.11 a été réglé de sorte à créer un niveau plan qui tranche avec l'absence d'ordre à la base de cette couche. Les fragments de calcaire présents dans le comblement du fossé résultent peut-être d'un tri. (Fig. 18) Le module des pierres du comblement, dans les sondages de F35.10 et F35.11, n'est pas uniforme, il est plutôt centimétrique à décimétrique dans les sondages situés aux sud et au nord-est,

tandis que les pierres rencontrées dans le sondage intermédiaire, à l'angle sud-est mesurent entre 20 et 30 cm de côté.

Le comblement du fossé est, en outre, riche en rejets domestiques parmi lesquels des céramique grossières non tournées et des fragments d'amphores couvrant La Tène B2-C1 jusqu'à La Tène D ainsi que des restes de faune consommée.

Ce fossé, une fois comblé, n'a pas laissé de trace dans le paysage, il était imperceptible sur le terrain et n'a pas été vu non plus par prospection aérienne.

3.1.4. Le second enclos fossoyé

Un autre élément structurant a été repéré avec certitude entre les tranchées 28 et 34, soit sur plus de 100 m, il s'agit d'un fossé linéaire qui s'interrompt avant la tranchée 27 (Fig. 15). À l'autre extrémité, une couche contenant des éléments de démolition datant de la période romaine existe dans la tranchée 35, elle pourrait se superposer à un fossé antérieur qui n'a pas été cherché dans le cadre de ce diagnostic. Les tranchées 37 et 39 ont livré également d'autres segments qui poursuivent ce tracé en dessinant un léger arc de cercle. Les coupes mécaniques réalisées dans ce fossé montrent, de façon régulière, un creusement très évasé à l'ouverture avec un étranglement vers le milieu et un fond plat au niveau de l'apparition du substrat, la profondeur est de 1 m.

Le comblement a livré des fragments d'amphores italiques, associés à du matériel de La Tène finale dans la section F28.5 et des fragments qui ne sont pas antérieurs au I^{er} s. av. J.-C. dans la section F29.7.

Le point de rencontre entre l'enceinte précédente et celle-ci a été trouvé entre les tranchées 29 et 30, où le fossé est-ouest (F29.7) recoupait assurément le fossé nord-sud dont le comblement date aussi de La Tène finale (F30.6). Une autre relation stratigraphique nette a été observée entre le fossé F29.7 qui est recoupé par la tranchée F29.8 dont le comblement date de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Il semble donc que deux enclos, le premier de plan trapézoïdal, le suivant peut-être linéaire ou légèrement curviligne se soient succédés sur ce terrain à partir de La Tène moyenne, ils sont tous deux remblayés dans le courant de La Tène finale.

3.3. L'implantation de constructions gallo-romaines précoces à proximité d'un chemin (ensemble 9)

Contrairement à l'ensemble 6, abandonné vers les années 250 av. J.-C., on ne note aucun hiatus majeur dans l'occupation des ensembles 7, 8 et 9 entre La Tène et l'Antiquité. Si la structuration de l'espace et des cheminements n'a pas été perçue nettement durant le second âge du Fer, en revanche, un chemin d'époque romaine semble, alors, structurer l'implantation de plusieurs bâtiments dont trois au moins sont maçonnés.

3.3.1 L'axe de circulation

Ce segment de route a été repéré sur une distance de 150 m, le long de l'extrémité nord des parcelles. La bande de circulation, implantée sur un axe est-ouest, est large de 7,30 m. De part et d'autre, les fossés drainants F33.10 et F 33.3 ont été repérés, la présence éventuelle de fossé-limite n'a pas été cherchée. Une coupe réalisée perpendiculairement à la tranchée 33 permet d'en comprendre les modalités de construction (Fig. 19), le vocabulaire utilisé est repris de la dernière synthèse parue sur ce sujet (Robert et Verdier 2014 : 239-243).

La bande de circulation de cette voie est constituée d'un niveau préparatoire de limon argileux brun d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (us 2038) reposant directement sur l'arase de terrassement (us 2703). Ce niveau de préparation supporte un radier de circulation, constitué de

fragments de calcaire grossièrement équarris et de fragments de tuiles de module centimétrique, qui est, à cet endroit, partiellement conservé (us 2040). Deux fossés peu profonds bordent ce chemin, F33.3 et F33.10. Localement, ce chemin a fait l'objet d'une recharge par ajout de matériaux limoneux et calcaires ; c'est le cas au niveau des structures fossoyées antérieures au chemin (notamment F33.6) qui ont occasionné un affaissement de ce dernier dans un terrain meuble sous-jacent. Des blocs de calcaire ont été placés au sommet de leur comblement (us 2039), de sorte à niveler et renforcer la bande roulante.

Toutefois aucun pavage, ni raidisseur n'a été repéré sur le tronçon de cette voie.

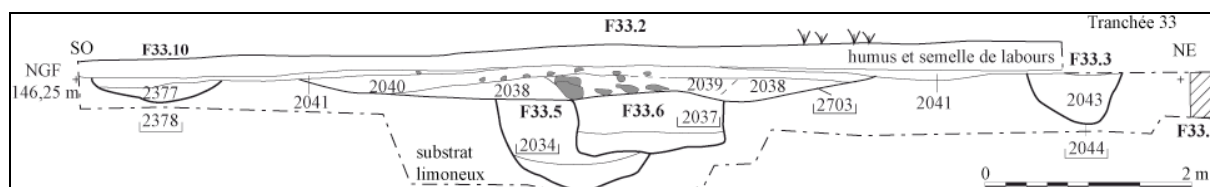


Fig. 19 : relevé de la coupe dans la voirie antique (F33.2). Le ragréage de la bande de circulation est due à son affaissement dans les silos sous-jacents (F33.5 et F33.6)

Ce chemin se superpose aux structures F33.4, F33.5, F33.6 qui datent de La Tène moyenne. La bande de circulation a livré dans son dernier état (2040) des fragments de panse et bords de jatte datant, au plus tôt, de La Tène D2 (seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.) ainsi que plusieurs fragments de terres cuites architecturales. Les sondages dans les fossés bordiers ont révélé un rare mobilier datant au plus tôt de La Tène D. Si son tracé est à peine différent de celui de l'actuel chemin rural n° 1 dit "Villereau-Mondonville", en revanche, il doit s'interrompre avant la tranchée 27 car il n'a pas été retrouvé dans l'angle nord-ouest du site. Son prolongement devrait être à chercher, hors emprise, vers le nord, à une trentaine de mètres de l'angle actuel du chemin rural.

Cette route semble desservir un ensemble de bâtiments qui se développe selon un axe général nord-ouest/sud-ouest.

3.3.2. Les bâtiments sur poteaux

Dans les tranchées 32 et 34 plusieurs trous de poteaux ont été identifiés (F32.3 à F32.6 et F34.2 à F34.8). Ils mesurent entre 0,40 et 0,60 m de diamètre en surface, le calage des poteaux est assuré au moyen de blocs calcaires d'assez grand gabarit (env. 0,15 à 0,20 m de côté). Les huit faits F34.2 à F34.8 semblent dessiner une travée d'un bâtiment dont le plan au sol n'est pas connu ; l'extension de cette concentration de poteaux dépasse une vingtaine de mètres. Les niveaux de démolition de ce ou ces bâtiments ont livré du mobilier de tradition antique, notamment des fragments de terres cuites architecturales en quantité et un sesterce frappé sous Trajan (98-117).

3.3.3. Les bâtiments maçonnés (ensemble 9)

La photographie aérienne des vestiges aux "Grandes Canettes" par A. Lelong donne à voir, au sud, d'une large bande de roulement correspondant à l'ancien chemin gallo-romain, un alignement de quatre bâtiments a priori maçonnés, bordés vers le sud et l'ouest, par deux enclos fossoyés de grande taille (Fig. 20).

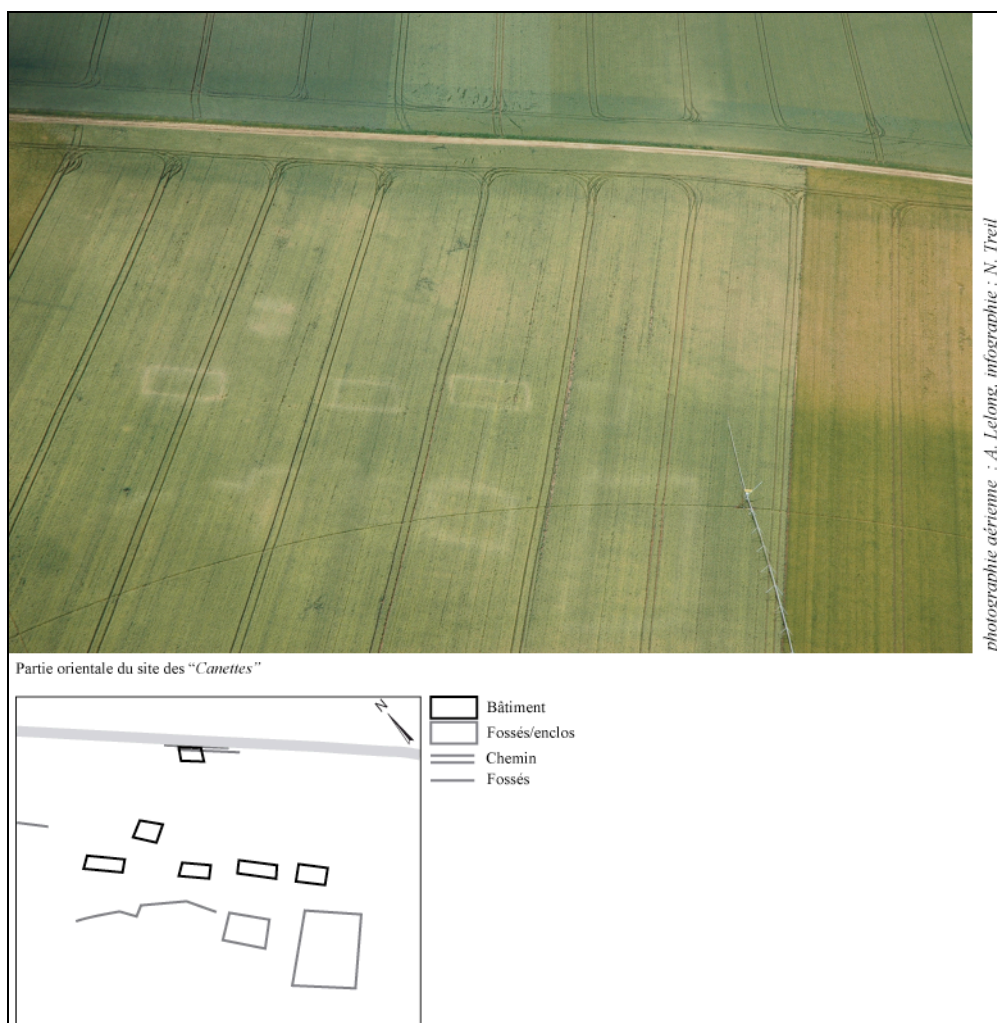


Fig. 20 : proposition de restitution des constructions antiques aux "Grandes Canettes" d'après la photographie aérienne (A. Lelong et N. Treil)

L'absence de point remarquable sur le cliché a empêché la géolocalisation de la zone photographiée et le redressement de l'image de sorte qu'il est difficile de faire coïncider le plan au sol et le cliché. Lors du diagnostic, l'état de conservation général de cet ensemble de constructions maçonnées de tradition romaine est apparu très variable, mais permet, dans un cas, de distinguer deux états de construction. Cinq bâtiments, peut-être six, s'échelonnent de l'ouest vers l'est suivant un léger arc de cercle dans un espace global de deux hectares (Fig. 21).

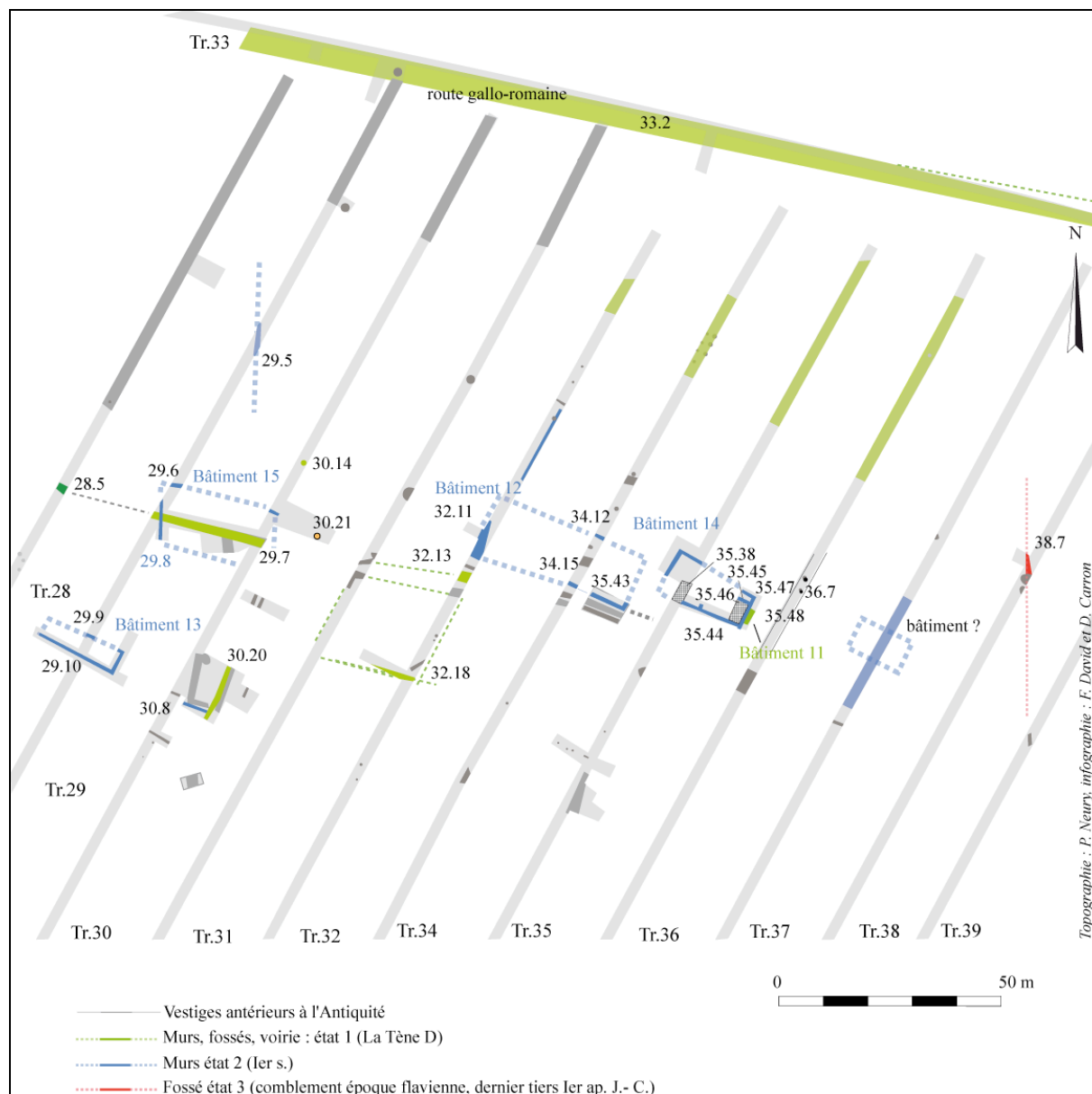


Fig. 21 : proposition de plan phasé de l'ensemble 9 (F. David et L. Fournier)

3.3.3.1 Le bâtiment 11

Une première construction est visible dans l'extrémité méridionale de l'extension réalisée au sud de la tranchée 35. Le bâtiment 11, dont seul le mur pignon nord, F35.48 a été mis au jour, est probablement entièrement détruit avant la construction du bâtiment 14. La tranchée de récupération qui matérialise son emplacement est partiellement recoupée par la fondation de ce dernier.

3.3.3.2 Le bâtiment 14

Le bâtiment 14 (F35.43, F35.44, F35.47) apparaît comme la construction la plus soignée et la mieux conservée de l'ensemble 9. Il mesure 8,16 m de large et 16,75 m de long. Les fondations sont larges de 0,75 m à 0,80 m. Elles apparaissent relativement bien réglées et sont liées par un mortier de

chaux grasse de couleur blanche. Une cloison, F35.38, a été repérée dans le tiers nord de la construction. Elle scinde l'espace intérieur du bâtiment en deux pièces de surface inégale.

Une zone de concentration de matériaux de démolition, F35.46, a été identifiée dans l'angle sud-ouest de la construction. Elle laisse augurer de la présence d'une cave. Une autre structure excavée de taille plus modeste (cellier ?) est probablement située dans l'angle nord-ouest du même bâtiment. La datation relative ne repose que sur le lien stratigraphique de postériorité du bâtiment 14 par rapport au bâtiment 11.

3.3.3.3 Le bâtiment 12

Il est situé à 1,65 m au sud-ouest du bâtiment 14 et se présente également sous la forme d'un vaste rectangle, large de 13 m et long de 36 m (F34.12, F34.15 et F32.11). Son mur gouttereau méridional (F34.15) a fait l'objet d'un sondage mécanique. La tranchée de fondation a un fond plat et des parois verticales (US 2145). Elle est large de 0,80 m et conservée sur une profondeur de 0,80 m. La semelle de fondation du mur est réalisée à l'aide de fragments de calcaire grossièrement équarris de différentes tailles, certains de ces blocs peuvent atteindre 0,40 m (US 2144). Cet ensemble n'est lié par aucun mortier et la terre limoneuse interstitielle peut n'être que le résultat d'infiltrations postérieures au dérasement de la construction. Ce bâtiment n'est pas daté.

3.3.3.4 Le bâtiment 15

À 40 m à l'ouest de cette construction, une autre a été repérée par au moins deux tranchées de récupération perpendiculaires (F29.8 et F29.6). Leur prolongement correspond probablement dans la tranchée voisine à F30.13. Le bâtiment 15 restituable grâce au secours de la photographie aérienne pouvait mesurer 20 m de long sur 10 m de large.

Les deux tranchées de récupération, F29.6 et F29.8, présentent un profil en cuvette de 0,65 cm de profondeur environ. Le mobilier collecté dans ces tranchées consiste en *tegulae*, fragments d'amphore bétique, de sigillée de Lezoux et de *terra nigra* qui placent une occupation probable dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C.

Dans l'environnement du bâtiment 12 mais à l'extérieur, quelques aménagements d'époque romaine ont été repérés sans toutefois être compris par rapport à la structuration de l'ensemble. C'est le cas de F30.21, une fosse circulaire d'une cinquantaine de centimètres de diamètre pour une profondeur conservée de 0,30 m qui a livré un lot de céramiques augustéennes avec un fragment de passoire et des fragments de contenants alimentaires. Un potin éduen résiduel datant des années 100 à 30 av. J.-C. complète le lot¹³.

À 20 m au nord de cette structure, une fosse ou trou de poteau, F30.14, a livré des tessons de productions gallo-romaines précoces.

3.3.3.5 Le bâtiment 13

Le bâtiment 13, le plus occidental du lot, est également mal conservé. Les tranchées de fondation de cette construction, F29.9 et F29.10, semblent très arasées ou ont subi une récupération particulièrement importante. Les vestiges se limitent en effet à quelques pierres calcaires éparses, incluses dans une matrice limoneuse de couleur brune. Il pourrait s'agir d'une construction plus rudimentaire, de type grange ou étable, élevée sur des solins. Ses dimensions sont de 19 m de long pour 5,50 m de large. Aucune cloison ou aménagement intérieur ne nous permet de préciser la destination de cette construction.

¹³. Je remercie Jehan-Louis Roche (musée de Bourges) pour son expertise numismatique.

Une couche de matériaux, issus d'une démolition (fragments de calcaire et de tuiles romaines), a été repérée à l'est de cet ensemble de constructions et à proximité du chemin longeant la partie orientale de l'emprise. Cependant, aucun mur n'a été identifié au sein de ce vaste ensemble. Il est possible que nous soyons en présence d'un bâti plus léger, ancré sur poteaux ou solins, et difficilement perceptible du fait d'un recouvrement important. Cependant, les quelques sondages réalisés dans cette partie du site n'ont pas apporté de réponse satisfaisante permettant de confirmer la présence de constructions dans ce secteur. Le bâtiment est reporté de manière hypothétique sur le plan à partir des observations aériennes.

3.3.4. Le parcellaire

De toutes les constructions, le bâtiment 15 datant de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C, qui est implanté au croisement des fossés d'enclos laténiens est celui qui en a conservé l'orientation la plus proche du parcellaire gaulois alors que tous les autres bâtiments sont légèrement décalés de 10 à 15° Est.

Quelques segments de fossés ont été repérés sur la moitié nord du terrain, ils sont inscrits dans le même système orthonormé que ce bâtiment 15 et rendent compte d'un axe, encore fort dans le paysage au début de l'Antiquité, qui tend à s'estomper par la suite.

3.3.4.1. Les fossés perpendiculaires au chemin gallo-romain (NO/SE)

Le fossé F38.7=F39.2 a été repéré dans l'angle nord-est de la parcelle ; en coupe il mesure plus d'1 m à l'ouverture pour une profondeur conservée de 0,80 m. Le matériel abondant dans le comblement consiste en un plat en *terra nigra*, une céramique commune claire à lèvre en collerette non cannelée, un *dolium* commun à pâte brune et lèvre plate et une amphore narbonnaise. Cet ensemble est placé dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. voire de l'époque flavienne datant ainsi l'abandon de ce fossé. Notons qu'un crochet métallique et de nombreux fragments de faune, dont des coquilles d'huîtres complètent ce lot.

À 180 m vers l'ouest le fossé F29.5 orienté de la même façon a livré un mobilier céramique parmi lequel, de la sigillée régionale, qui place le lot dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. Ces deux tronçons sont parallèles au bâtiment 15 datant plutôt de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

3.3.4.2. Axe parallèle au chemin gallo-romain (axe est/ouest)

Le fossé F32.18 au sud du bâtiment 12 n'a pas été testé, le matériel ramassé en surface consiste en fragments de *dolium*, d'amphores et d'un fond de vase à balustre mouluré produits au tout début de la période romaine.

L'ensemble de ces fossés, même s'il n'a été repéré qu'épisodiquement, atteste l'existence au début de l'Antiquité d'une organisation spatiale qui respecte probablement l'ordonnancement tracé par le chemin F33.2. La chronologie de la création des fossés n'a pas pu être établie faute de lien stratigraphique. Pas plus qu'au "Pilon", n'a été retrouvé de trace d'un parcellaire fossoyé implanté durant l'Antiquité.

Les parcelles ont vraisemblablement cessé d'être habitées durant le Haut-Empire pour être remises en cultures par la suite.

4. Synthèse

Ce diagnostic s'insère dans une plus large recherche sur l'espace beauceron menée actuellement à la faveur de grands travaux. En effet, le secteur de Prasville est densément exploité par les carrières qui disposent d'une autorisation d'exploitation sur plus de 280 hectares, et l'État qui s'est engagé dans la création d'un nouvel axe routier qui délesterait le trafic de la RN154 à l'ouest d'Allonnes. Ces investigations renouvellent les connaissances sur l'occupation du sol et notamment la distribution des aires de vie depuis la Protohistoire (Krausz 2009).

4.1. Une occupation dense et prospère dès la Hallstatt final

Les parcelles concernées par ce diagnostic ont été choisies, à partir des années 450-400 av. J.-C. environ, pour y développer des activités agricoles et, très probablement, un ou plusieurs espaces de vie, d'abord dans l'espace du "Pilon" puis dans le courant de la Tène moyenne dans les deux secteurs sondés, c'est-à-dire d'abord sur le versant puis sur le replat.

L'implantation de ce site est, peu ou prou, contemporaine du site des "Yèbles" dans la commune voisine d'Ymonville (Josset *et al.* 2012) et se poursuit concomitamment à d'autres établissements comme celui de Prasville "Vers-Chesnay" vers 300 av. J.-C.

Les silos et fosses repérés en nombre sont les témoins de stockage des denrées dont la densité au sein des ensembles laisse supposer une aire assez importante de plusieurs centaines de mètres carrés notamment dans les ensembles 2, 6 et 7. En outre, même si le ou les habitats n'ont pas été perçus au niveau du "Pilon", l'existence de nombreux rejets de céramiques, de faune y compris brûlée, de torchis, de plaques foyères et de plat à pain rend compte d'un espace de vie avec des bâtiments et des foyers d'habitation sur ces parcelles. En sus d'un terrain assez peu lisible, si ces installations étaient peu fondées voire installées sur des sablières basses, elles ont pu disparaître par l'action combinée de l'érosion des sols et des labours. Aux "Grandes Canettes" deux sites d'habitats de La Tène moyenne, certes très arasés, ont néanmoins été identifiés dans les ensembles 6 et 7 bordés par des aires de silos; un bâtiment sur poteaux en bois ainsi d'un grenier sur poteaux de l'ensemble 3 peuvent dater des dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. dans la tradition des constructions gauloises.

Parmi ces installations, une structure de l'ensemble 1 a livré quelques objets remarquables dont un vase à décor estampé inédit et une anse de situle datant la fin du IV^e s. au premier quart du III^e s. av. J.-C. qui distinguent ce site de ses voisins.

En outre, la présence de plusieurs résidus de fonte et de forge du fer, notamment dans les ensembles 2 et 3, signale que l'artisanat du métal était pratiqué ici, au moins au niveau de la mise en forme des objets.

Ces sites laténiens sont distants de 150 m environ ce qui représente un maillage assez serré d'établissements d'une surface de moins d'un hectare. Les datations reposant uniquement sur le matériel céramique présent dans le comblement des fosses, il est assez malaisé à ce stade du travail d'envisager la contemporanéité stricte des ensembles ou leur succession rapide dans le temps. Si l'occupation ne connaît pas de hiatus majeur durant l'âge du Fer, elle n'est cependant pas systématiquement maintenue *in situ* mais connaît un léger décalage géographique. C'est le cas notamment de l'ensemble 3 qui succède chronologiquement à l'ensemble 1 tout en étant localisé à une centaine de mètres vers l'Est, dans une zone inoccupée jusqu'alors. L'ensemble 1, parsemé de silos plus ou moins abandonnés, a peut-être été délibérément remis en cultures, de sorte à faire alterner dans le temps les espaces de vie, de cultures et de parage.

C'est vraisemblablement un tel parage qui a motivé la réalisation de l'enclos fossoyé taluté (ensemble 8) à La Tène C2. L'espace inclus dans cette enceinte avoisine les 9000 m², mais reste inférieur à l'hectare ce qui est une surface assez répandue en Gaule du nord (Malrain *et al.* 2002 : 144-154) comme dans le centre-ouest (Maguer et Lusson 2009 : 426). Sur une face au moins, celle

qui est tournée vers le sud, les occupants de l'enclos ont cherché à donner une certaine monumentalité à ce dispositif dont les fossés entamant largement le substrat calcaire sont profonds de 2 m, ce qui est supérieur de plus de 50 cm à la moyenne des sites du centre-ouest (*ididem* : 430). Est-ce la présence du site d'Ymonville "Les Yèbles" en contrebas du plateau à une distance de 3 km qui a motivé un traitement singulièrement visible de la clôture du site de Prasville ?

Le tracé de quelques fossés permet en outre de dater la mise en place, sinon d'une cadastration raisonnée, tout du moins d'une organisation majeure de l'espace dès La Tène ancienne. En effet, l'implantation de plusieurs fossés, peut-être soulignés par des haies arbustives, a marqué le paysage jusqu'à aujourd'hui, l'orientation des parcelles actuelles reprenant peu ou prou le même axe que les fossés laténiens.

4.2. Fixation des domaines et consolidation de l'activité humaine durant le Haut-Empire (D.C., L. F.)

À cette occupation dense de l'espace par les Gaulois, succèdent deux, voire trois établissements ruraux gallo-romains de grande taille (ensembles 4, 5 et 9). Il est encore trop tôt pour préciser la nature des rapports existant entre ces établissements. Ils sont distants de 500 m, séparés par une parcelle dont la nature de l'occupation n'est pas connue. Plusieurs états de construction ont été perçus ; toutefois, l'indigence du mobilier antique, la récupération des matériaux après l'abandon des sites et les labours successifs qui ont pu détruire les lambeaux d'élévation, n'ont pas encore permis de périodiser très finement ces établissements dont il ne subsiste que les tranchées de fondation et les pièces excavées.

L'emprise au sol et la distribution des bâtiments dans chacun des ensembles suggèrent des zones d'activités distinctes : résidentielle de type *villa* (ensemble 4), stabulation ? (ensemble 5), hameau ou station (l'ensemble 9).

Une discrimination fonctionnelle des bâtiments pourrait être affinée sur la base de l'étude des restes fauniques ou des microrestes organiques. À ce stade du travail, une telle recherche n'a pas été conduite.

Outre ces deux établissements ruraux mis au jour au cours de ce diagnostic, d'autres installations de ce type sont connues dans l'environnement proche, certaines ayant fait l'objet de fouilles récentes. À Moutiers-en-Beauce "Le Bois Brûlé", un établissement rural augustéen enclos réoccupe l'emplacement d'un site laténien. Six bâtiments, dont un sur poteaux, les autres de tradition romaine se développent sur environ 7000 m² de façon discontinue jusqu'au Bas-Empire au sud d'une carrière de calcaire à ciel ouvert datée de l'Antiquité (Fournier 2005).

Que ce soit au "Moulin de Pierre" à l'ouest ou au "Bois-Brûlé" au nord du site, le substrat calcaire a fait l'objet d'extraction durant le Haut-Empire et de transformation en chaux dans le cas du "Moulin de Pierre". L'association de grands domaines gallo-romains avec des sites d'extraction n'est pas rare dans la région ; l'activité d'extraction pouvant non seulement pourvoir aux besoins de la maçonnerie mise en œuvre dans la villa mais aussi correspondre à un moyen d'augmenter les revenus de l'exploitation par l'adjonction d'une activité artisanale. C'est ce qui est envisagé par exemple autour de la *villa* des "Boubards" à Saint-Germain-du-Puy dans le Cher (Carron 2012, Segard 2012). L'extraction en fosse suppose une main d'œuvre peu qualifiée dont on peut avancer qu'elle alterne de façon saisonnière l'extraction et les activités agricoles.

L'atout de ce secteur réside d'ailleurs dans la richesse de son sous-sol, car toute la région située à l'est d'une ligne Châteaudun-Voves-Chartres correspond à du calcaire tendre de Beauce recouvert par une faible épaisseur de limon alors qu'à l'ouest de cette ligne, les terrains correspondent majoritairement à des argiles à silex qui si elles sont utiles certes à la construction ne permettent pas

d'obtenir de la chaux. La proximité d'axes importants de circulation est un autre atout de poids dans le développement de cette activité (Salé à paraître).

4.2.1. Le réseau viaire

En effet, ces établissements ruraux sont situés en retrait de l'axe supposé de la voie romaine Allaines-Chartres dont l'actuelle RN 154 reprendrait le tracé (distance entre 400 et 500 m).

Ils s'organisent le long d'un chemin d'origine probablement romaine, qui court de façon plus ou moins parallèle à la RN 154, depuis Ymonville. Le tracé de cet axe, repris par le chemin rural actuel figuré sur la carte IGN, effleurerait à l'est de l'emprise du "Pilon" et longe, toujours à l'est, le site des "Grandes Canettes" où il a été repéré le long de l'actuel chemin rural n°1 (33.2). Il semble se diriger vers le site de Moutiers "Le Bois Brûlé" qu'il dessert peut-être au moyen d'une patte d'oie, le chemin principal se dirigeant en parallèle à la RN 154. Au sud des terrains concernés par cette opération, une photographie aérienne réalisée par Alain Lelong montre que ce chemin vient former un carrefour avec un premier tracé orienté nord-ouest/sud-est (plus ou moins parallèle à la RD 22) et rejoignant probablement à l'ouest, la voie Allaines-Chartres vers le lieu-dit "Le Bois-Brûlé". L'importance du dynamisme de la voie Orléans-Allaines-Chartres au cours de Haut-Empire est sans doute déterminante dans l'implantation des nombreux sites mis au jour de part et d'autre de cet axe. Elle traduit l'importance croissante des échanges entre la nouvelle capitale de cité et le point de rupture de charge sur la Loire qu'est l'agglomération orléanaise.

Le maillage des sites apparaît relativement serré même si les éléments en notre possession ne nous permettent pas encore de percevoir les interactions existant entre les différents réseaux d'occupation mis au jour. Il convient cependant de souligner les similitudes entre les premiers éléments recueillis au cours de ces interventions et ceux déjà formulés pour le site de Saint-Romain-sur-Cher dans le Loir-et-Cher (Salé 2004) ou pour celui de Lazenay dans le Cher (Lubet 2005). Il est effectivement possible que des relations d'interdépendances puissent lier le réseau des petits établissements routiers et celui des grandes *villae* situées à proximité immédiate de ces dernières. Toutefois, nous ne sommes pas encore en mesure de préciser la nature de relations existant entre le site du "Pilon" et celui des "Grandes Canettes" qui pourrait n'être qu'une dépendance du premier, construite dans un souci d'une meilleure maîtrise de l'exploitation d'un vaste terroir. Enfin, il convient de souligner que cette émergence de grands établissements ruraux dominant de vastes étendues agricoles n'éradique pas totalement la petite propriété dont les établissements du "Bois Brûlé" à Moutiers-en-Beauce ou du "Radray" à Gellainville (Delhoofs 2010) peuvent apparaître comme des archétypes.

Contrairement au site de "Prasville Vers-Chesnay" (Baillet *et al.* 2010), l'espace au "Pilon" et aux "Grandes Canettes" n'est plus dévolu à des bâtiments d'habitation et/ou à vocation agricole dès avant le Bas-Empire. Son activité cesse comme celle du site gallo-romain de Prasville "Rougemont" situé à l'ouest de la voie César. (Muylder 2010). Il sera à ce titre intéressant d'identifier le degré de rétraction du bâti en ce secteur et l'ancienneté du village de Mondonville-Sainte-Barbe construit à l'est du "Pilon", de part et d'autre de l'axe secondaire et encore habité ou les sites abandonnés de la "Vallée Martine" (à l'ouest) ou encore de "La Pèterie" au sud. Les prospections aériennes de la "Vallée Martine" suggèrent une occupation bâtie dense, présumée antique, qui pourrait tout aussi bien être plus récente, comme les bâtiments construits en bord de voie au "Moulin de Pierre" et datés du Moyen Âge invitent à le penser. Si le secteur sondé ici n'a pas livré d'autres constructions, il n'en demeure pas moins le lieu d'une exploitation agricole dont le centre du domaine est à chercher hors de ces parcelles.

* * *

Liste des figures

- Fig. 1 : localisation des opérations archéologiques à Prasville à l'est de la RN154 (infographie : D. Carron)
- Fig. 2 : plan d'ensemble des vestiges découverts (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David Inrap et D. Carron).
- Fig. 3 : plan des vestiges gaulois au lieu-dit "Le Pilon" (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David Inrap et D. Carron).
- Fig. 4 : relevés de coupes dans le fossé F4.6 (D. Carron).
- Fig. 5 : relevé de la coupe de F5.2 (O. Maris-Roy, P.-Y. Devillers).
- Fig. 6 : relevés du plan et de la coupe du silo F4.1 (N. Tourancheau, P.-Y. Devillers).
- Fig. 7 : relevé de la coupe de la fosse F5.3 et cliché d'un tesson du vase à décor estampé (B. Guégan, P.-Y. Devillers et F. Périllaud).
- Fig. 8 : relevé de la coupe du silo F10.04 (N. Tourancheau et P.-Y. Devillers).
- Fig. 9 : dessins des trous de poteaux F25.2 et F25.4 et du mobilier métallique découvert dans F25.4 (D. Carron, P.-Y. Devillers et E. Champault).
- Fig. 10 : dessin de la coupe du silo F18.9 avec le niveau de démolition F18.26 qui scelle son comblement (B. Guégan, N. Tourancheau et P.-Y. Devillers).
- Fig. 11 : plan d'un bâtiment sur poteau dans la tranchée 18 (D. Carron).
- Fig. 12 : proposition de restitution des bâtiments du Haut-Empire mis au jour au "Pilon" par phase de construction (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David et L. Fournier).
- Fig. 13 : plan supposé du bâtiment 2 et photographie zénithale du radier F13.19 (F. David et P. Neury).
- Fig. 14 : hypothèse de restitution des bâtiments 7 et 8 (L. Fournier, F. David).
- Fig. 15 : répartition des vestiges découverts "aux Grandes Canettes" (levés : P. Neury, F. Verneau, infographie : F. David Inrap et D. Carron).
- Fig. 16 : vestiges mis au jour dans la tranchée 27 (P. Neury et F. David).
- Fig. 17 : dessin de la coupe dans le silo F27.4 (F. Périllaud et P.-Y. Devillers).
- Fig. 18 : relevés des coupes de trois côtés de l'enclos trapézoïdal et photographie de F 35.10 (D. Carron, F. Périllaud et P.-Y. Devillers).
- Fig. 19 : relevé de la coupe dans la voirie antique (F33.2). Le ragréage de la bande de circulation est due à son affaissement dans les silos sous-jacents (F33.5 et F33.6).
- Fig. 20 : proposition de restitution des constructions antiques aux "Grandes Canettes" d'après la photographie aérienne (A. Lelong et N. Treil).
- Fig. 21 : proposition de plan phasé de l'ensemble 9 (F. David et L. Fournier).

Bibliographie générale

Augier *et al.* 2007

Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y., Orengo L., Riquier S. - « La France centrale aux IV^e- III^e s. av. n. ère (Auvergne, Berry, Orléanais) », *in* : Mennessier-Jouannet C. *et al.* : 117-176.

Bailleux 2007

Bailleux G. - *Moûtiers-en-Beauce/Prasville "Bois Brûlé"*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Pantin, 35 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Bailleux 2010

Bailleux G. dir. - *Prasville "Vers Chesnay", "Les Fontenelles", un établissement rural de La Tène B2 au III^e s. ap. J.-C.*, Inrap, Pantin, 4 vol. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Barat 1999

Barat Y. - « La villa de Richebourg en Essonne », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 38 : 117-167.

Bolla 1991

Bolla M. - « Considerazioni sulla funzione dei vasi in bronzo tardorepubblicani in Italia settentrionale », *in* : Feugère M., Rouallet C., *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Université de Bourgogne, Centre de Recherche sur les Techniques gallo-romaine : 143-153.

Carron 2010

Carron D. avec la collaboration de Fournier L., Riquier S. et Soressi M. - *Les occupations laténiennes et antiques : Eure-et-Loir, Prasville, le Pilon, les Grandes Canettes*, rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2010, 160 p.

Carron *et al.* 2012

Carron D., Chaudriller S. et Chemin M. - *Rocade nord-est de Bourges. Saint-Germain-du-Puy "Les Boubards". Usages des ressources calcaires antiques et pratiques funéraires mérovingiennes*, rapport d'opération archéologique de fouille, Inrap, Pantin, 257 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Delhoofs *et al.* 2010

Delhoofs H., Rivière J., Simon J., Wavelet D. - « Un établissement rural gallo-romain à Gellainville "Le Radray" (Eure-et-Loir) fin du I^{er} s. av. J.-C., fin du IV^e s. ap. J.-C. », *Revue Archéologique du Centre de la France*, [En ligne], Tome 49 | 2010, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 21 janvier 2015. URL : <http://racf.revues.org/1466>.

Di Napoli 2008

Di Napoli F. - Le mobilier céramique de La Tène, *in* : Frénée E. (dir), 2008 : 351-371.

Ferdière 2011

Ferdière A. « Voyage à travers la Gaule profonde » XV, *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 50 | 2011, mis en ligne le 02 février 2012, consulté le 02 juin 2015. URL : <http://racf.revues.org/1712>.

Fournier 2005

Fournier L. - *Moûtiers-en-Beauce, "Le Bois Brûlé"*, rapport final d'opération, Inrap, Pantin, 173 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Fournier *et al.* 2007

Fournier L., Liéveaux N., Chambon M.-P., Moirin A., Canny D. et Fay M.-J. - *Boigny-sur-Bionne - Marigny-Les - Usages ZAC Charbonnière n° 3 Tranche A, Rapport Final d'Opération*, INRAP, Centre Île de France, 225 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Frénée *et al.* 2004

Frénée E., Pradat B., Riquier S. - *La Chaussée-Saint-Victor Zac Parc A10 Sud, "Les Gate-Argent"*, document final de synthèse de fouille archéologique préventive, Inrap, Pantin, 46 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Frénée 2008

Frénée E. dir. - *A 85 Sublaines "Le Grand Ormeau" (Indre-et-Loire)*, rapport final d'opération de fouille préventive, Inrap, Pantin, 3 vol. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Friboulet *et al.* 2007

Friboulet M., Buchez N., Desene S., Gaudefroy S., Malrain F., Pinard E., Robert B. - Caractérisation des ensembles céramiques des IV^e et III^e s. av. notre ère dans la région picarde, *in* : Mennessier-Jouannet C. *et al.* 2007 : 35-67.

Gomez de Soto 2001

Gomez de Soto J. - Le monde nord alpin et/ou Méditerranée ? Actualité de l'art celtique de Gaule de l'Ouest (V^e-IV^e s. av. J.-C.), *Revue archéol.*, fasc. 1 : 212- 218. (*Bulletin de la Société française d'Archéologie classique*, XXXII, 2000-2001).

Gomez de Soto *et al.* 2007

Gomez de Soto J., Lejars T., Ducongé S., Robin K., Sireix C., Zélie B. - Du milieu du V^e au III^e s. av. notre ère en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif Central, *in* : Mennessier-Jouannet C. *et al.* 2007 : 69-89.

Gruel *et al.* 2006

Gruel K., Lejars T., Barthélemy-Sylvand C., Delangle P., Elmoznino R., Luson D., Herment H., Josset D., Jozeau-Marigne F., Riquier S. - *Élaboration d'un corpus raisonné du mobilier des habitats carnutes des trois derniers siècles avant notre ère, céramiques, métalliques et monétaires. Constitution d'un référentiel, typologie et chronologie*, rapport d'activité de l'Action collective de recherche, UMR 8546, CNRS-ENS, Paris, 2006.

Krausz 2009

Krausz S. - « L'âge du Fer dans la boucle de la Loire : entre archéologie préventive et archéologie programmée », *in* : Buchenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S., Vaginay M. - *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville*, 35^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France* : 13-17.

Leguilloux 2003

Leguilloux M. - « Les bergeries de la Crau : production et commerce de la laine », *Revue Archéol. de Picardie*, 1 : 339-346.

Lelong 2003

Lelong A. - *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir*, rapport annuel, 19 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Lelong 2004

Lelong A. - *Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir*, rapport annuel, 2 vol. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Lusson *et al.* 2011

Lusson D. *et al.* - *Occupations du IV^e et du début du III^e s. av. n.-è. : Eure-et-Loir, Prasville, les Gandes Canettes (site 35)*, rapport de fouilles, Pantin, Inrap, 262 p. (consultable au SRA Centre).

Maguer et Lusson 2009

Diane Carron avec la collaboration de Laurent Fournier et Sandrine Riquier, *Les domaines agricoles gaulois et gallo-romains de Prasville "Le Pilon" et "les Grandes Canettes", du V^e siècle av. J-C au II^e siècle ap. J-C.*, 45 p.

Maguer P., Lusson D. - Fermes, hameaux et résidences aristocratiques de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.) – *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF de Chauvigny (Vienne) les 17-20 mai 2007* : 423-459.

Malrain *et al.* 2002

Malrain F., Matterné V., Méniel P. - *Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 236 p.

Massendari 2007

Massendari J. - *Les agronomes latins et l'archéologie agraire. Stabulation et parcage du bétail, Pallas*, 75 : 59-76.

Mennessier-Jouannet *et al.* 2007

Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. éd. - *La Gaule dans son contexte européen au IV^e et III^e s. av. J.-C., actes du 27^e colloque de l'AFEAF Clermont-Ferrand, 2003*, Lattes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 398 p.

Muylder M. de *et al.* 2010

Muylder M. de, Bayle G., Coussot C., Lethrosne H., Perrichon P. – *Un établissement rural antique le long de la voie Chartres-Orléans : Prasville (Eure-et-Loir) "Rougemont"*, Inrap, Pantin, 250 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Ollagnier et Joly 1994

Ollagnier A. et Joly D. - *Carte archéologique de la Gaule : l'Eure-et-Loir*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 369 p.

Petit 2005

Petit J.-P. - *Bliesbruck-Reinheim: Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, (Collection Hauts lieux de l'histoire). Errance, Paris, 221 p.

Riquier 2008

Riquier S. - *La céramique de l'oppidum de Cenabum et la cité carnute aux II^e et I^{er} s. av J-C, aspects typologiques et culturels*, thèse de doctorat présentée sous la direction d'O. Buchsenschutz, université de Tours.

Robert et Verdier 2014

Robert S. et Verdier N. - *Dynamique et résilience des réseaux routiers : archéogéographes et archéologues en Île-de-France*, 52^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, 259 p.

Rouppert *et al.* 2011

Rouppert V., Dufour J.-Y. et Fechner K. - An example of a fruitful discussion between a pedologist and an archaeologist. A 1st-4th century AD agricultural enclosure with a stable and a manure pit at "Chapelle Saint-Nicolas" in Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise, France), in : *From microprobe to spatial analysis - Enclosed and buried surfaces as key sources in archaeology and pedology*, Oxford, British Archaeological Report, International Series, 2222 : 133-142.

Roux 2013

Roux É. - *Approche qualitative et quantitative de l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations (II^e s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.) : l'exemple des territoires turon, biturige et carnute*, thèse soutenue à l'université de Tours, [En ligne] URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00865118/document>, consulté le 12 janvier 2015.

Salé, Fournier et Blanchard 2004

Salé P., Fournier L. et Blanchard P. - *Saint-Romain-sur-Cher "Les Cormins" (Loir-et-Cher), Autoroute A85-Sites 25 et 26, Rapport de fouille*, 496 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Salé à paraître

Salé P. à paraître - « Les formes d'exploitations de la pierre dans les cités des Bituriges des Turons et des Carnutes à l'Antiquité », communication donnée à Tours lors du 137^e congrès du CTHS.

Segard 2012

Segard M. - *Saint-Germain-du-Puy, "Les Boubards"*, Rapport final d'opération, Archeodunum, Chaponnay, 3 vol. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).

Sellès 2001

Sellès H. - *Un établissement rural gallo-romain à vocation minière et artisanale : Prasville "Le Moulin de Pierre"*, document final de synthèse, Afan, Pantin, 46 p. (consultable au Service régional de l'archéologie à Orléans).